

PROCEDURE DE CLASSEMENT DANS

LE DOMAINE PUBLIC

DE PARCELLES DE VOIRIES

ET D'ESPACES PUBLICS

A) Lotissement « Les Mélias » - Parcelles AH n°195 et 196

B) Lotissement « Lo Pardal » - Parcelle AM n°69

C) Lotissement « Mas Del Rey » - Parcelles AP n°371 et 404

D) Lotissement « Beau Versant Ouest » - Parcelle AR n°347

E) Lotissement « L'Etang » - Parcelle AT n°150

F) Rue des Primevères – Parcelles BE n°94 et 402

G) Chemin piéton bordant le Canal Vernet et Pia – Parcelle BE n°161

H) Impasse Arago – Parcelle BH n°266

I) Lotissement « Parent » - Parcelles BK n°105 et 114

J) Lotissement « Picard » - Parcelle BM n°6

SOMMAIRE

INTRODUCTION :

A) Lotissement « Les Mélias » - Parcelles AH n°195 et 196

B) Lotissement « Lo Pardal » - Parcelle AM n°69

C) Lotissement « Mas Del Rey » - Parcelles AP n°371 et 404

D) Lotissement « Beau Versant Ouest » - Parcelle AR n°347

E) Lotissement « L'Etang » - Parcelle AT n°150

F) Rue des Primevères – Parcelles BE n°94 et 402

G) Chemin piéton bordant le Canal Vernet et Pia –

H) Parcelle BE n°161

I) Impasse Arago – Parcelle BH n°266

J) Lotissement « Parent » - Parcelles BK n°105 et 114

K) Lotissement « Picard » - Parcelle BM n°6

ANNEXES :

I) Délibération du 4 juin 2025

II) Arrêté prescrivant l'ouverture de l'enquête publique du 5 octobre 2026

III) Affichage de l'avis d'enquête publique

IV) Publication de l'avis d'enquête publique dans les journaux

V) Matrices cadastrales et informations sur les propriétaires

VI) Tableau des propriétaires des lotissements

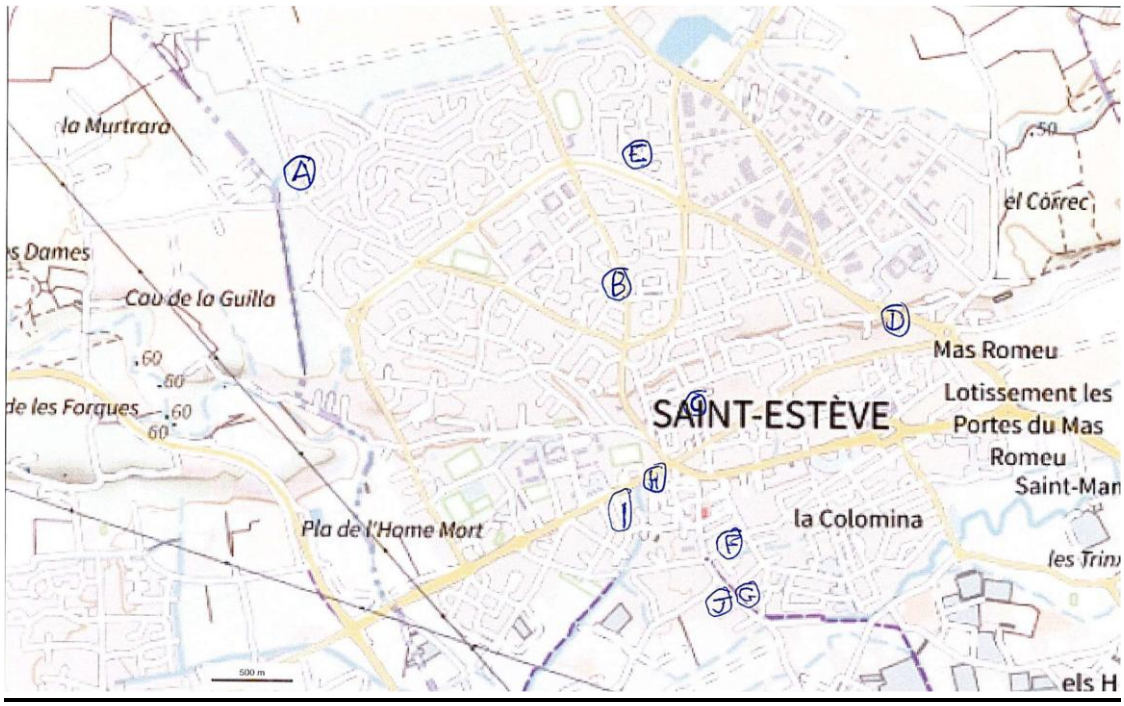
INTRODUCTION

À la suite d'un inventaire de la domanialité des parcelles de voirie et d'espaces publics, il est apparu qu'un certain nombre de celles-ci appartenaient toujours à des propriétaires privés alors que les lotissements, groupes d'habitation ou aménagements urbains qui les ont créés étaient achevés depuis très longtemps.

Il convient de préciser que ce transfert juridique de propriété sera sans incidence financière pour la commune. En effet, tous ces espaces sont d'ores et déjà entretenus par les services communaux.

Ces voies et espaces privées à usage public correspondent aux parcelles suivantes dont vous trouverez la localisation ci-après :

A) Lotissement « Les Mélias » - Parcelles AH n°195 et 196
B) Lotissement « Lo Pardal » - Parcelle AM n°69
C) Lotissement « Mas Del Rey » - Parcelles AP n°371 et 404
D) Lotissement « Beau Versant Ouest » - Parcelle AR n°347
E) Lotissement « L'Etang » - Parcelle AT n°150
F) Rue des Primevères – Parcelles BE n°94 et 402
G) Chemin piéton bordant le Canal Vernet et Pia – Parcelle BE n°161
H) Impasse Arago – Parcelle BH n°266
I) Lotissement « Parent » - Parcelles BK n°105 et 114
J) Lotissement « Picard » - Parcelle BM n°6



Afin de procéder au passage de ces parcelles dans le domaine public communal, il a été décidé de lancer la procédure de classement nécessitant la tenue d'une enquête publique de quinze jours dont l'ouverture a été autorisée par délibération du Conseil Municipal du 4 juin 2025 que vous trouverez en annexe.

Vous trouverez, dans ce dossier, l'ensemble des parcelles concernées par le classement avec :

- Les propriétaires figurant au cadastre (matrices en annexes),
- Le plan cadastral,
- La nomenclature de ces voies et espaces et leur description.

A) Groupe d'habitations « Les Mélias » : parcelles AH n°195 et 196

1) Etat parcellaire

Les parcelles concernées par le classement, cadastrées section AH n°195 et 196, correspondent à l'ensemble des voiries et espaces publics du groupe d'habitation « Les Mélias », déposé par le Crédit Immobilier des Pyrénées Orientales et autorisé par arrêté du 24 octobre 1988.

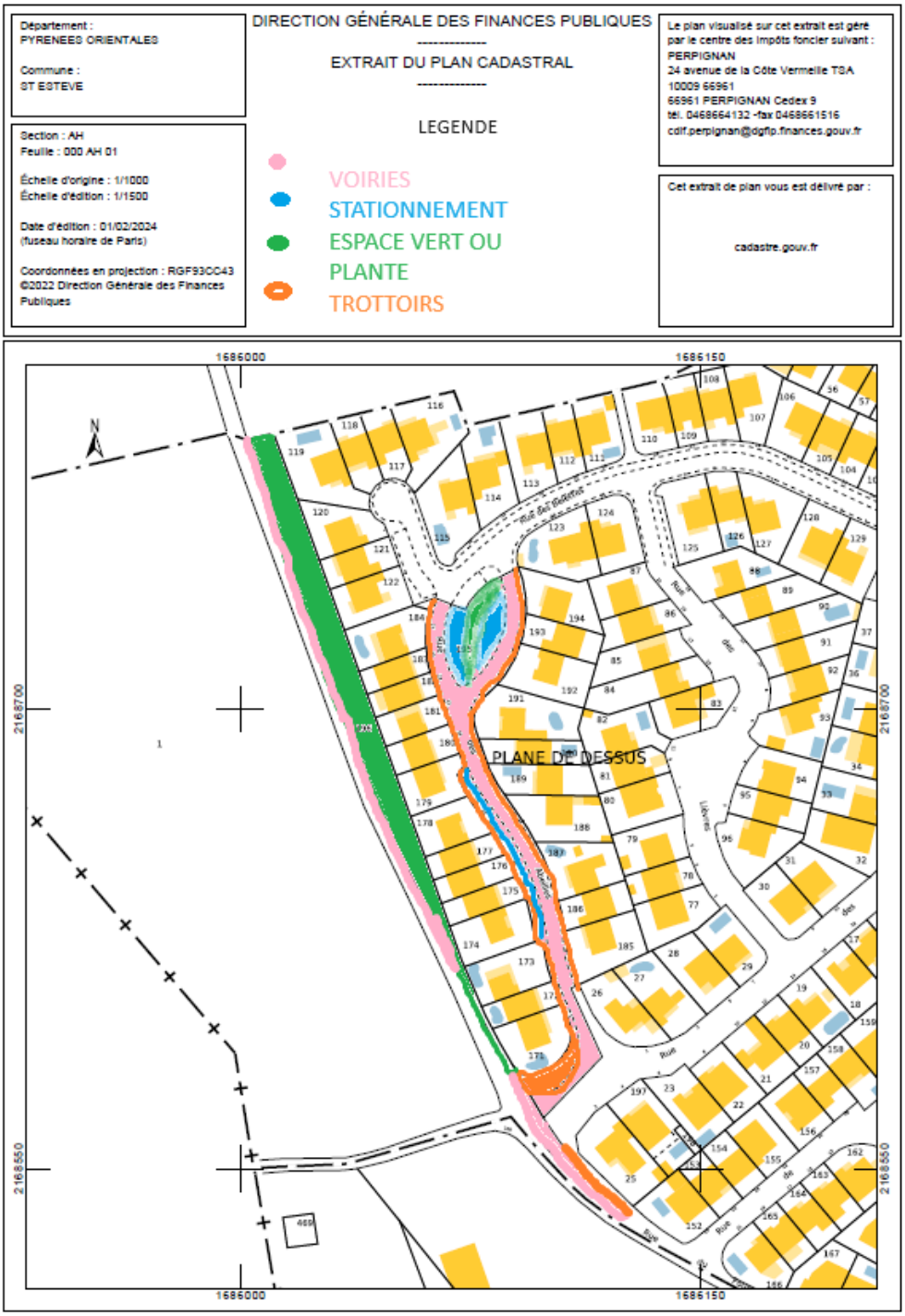
S'agissant d'un groupe d'habitation, aucune Association Syndicale de Lotissement n'a été créée.

PARCELLES	CONTENANCE (m²)	PROPRIETAIRES	ENVOII COURRIER	DATE REPONSE	AVIS
AH 195	2 281	M. Nicolas SOMMER (né le 20/04/1977 à ORLEANS) et Mme Aurélie LAUNAY (née le 25/02/1977 à ORLEANS) 7 rue des Abeilles 66240 SAINT-ESTEVE	12/10/2026		
AH 196	1 785				

2) Plan cadastral



3) Nomenclature et état des lieux des espaces à classer





Le nord de la parcelle BH n°196 est constitué principalement d'une bande végétalisée, située entre le derrière des habitations du groupe d'habitation et le chemin du Fournas.

Cette bande est connectée au Nord avec la Forêt Communale.



Le point de convergence entre les deux parcelles correspond au carrefour entre le chemin du Fournas et la rue des Ecureuils.

La parcelle AH n°196 est constituée, à ce niveau, du trottoir du chemin du Fournas et de la portion de voirie en continuité

Sur la parcelle AH n°195, on trouve le trottoir en arc de cercle au niveau de la rue des Ecureuils et la partie Nord de cette voirie jusqu'à la rue des Abeilles, dont on voit le début sur la droite.



Cette vue de la parcelle AH n°195 est prise au niveau du 7 rue des Abeilles. Cette voie se compose essentiellement d'une voirie et de deux trottoirs de faible largeur.

La seule exception se trouve à ce niveau, entre les numéros 7 et 17, devant lesquels des places de stationnement ont été aménagées.



La partie Nord de la parcelle AH n°195 est représentée par la moitié de cette placette comportant à l'extérieur des places de stationnement et à l'intérieur, un espace planté.

Elle comprend également la portion Nord de la rue des Abeilles au niveau de son intersection avec la placette des Abeilles et la rue des Belettes, deux voiries déjà classées dans le domaine public.

B) Lotissement « Lo Pardal » : parcelle AM n°69

1) Etat parcellaire

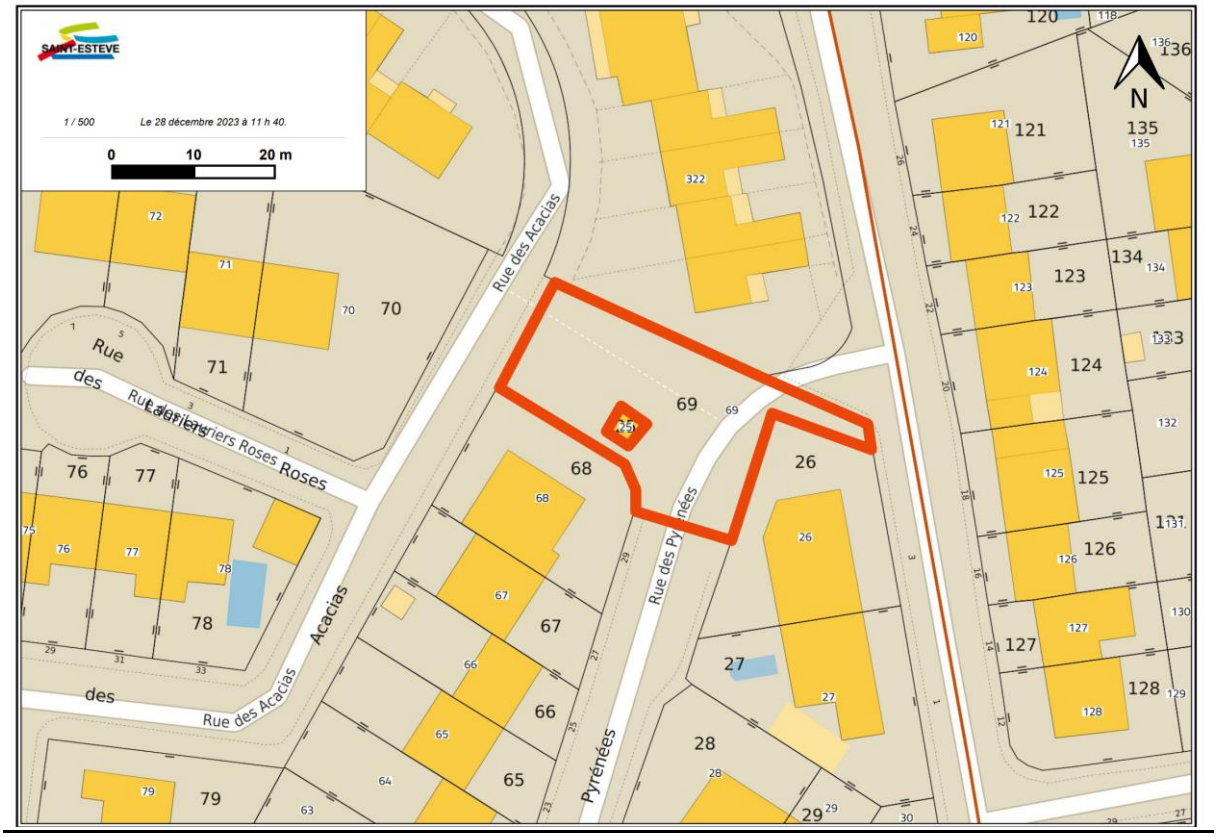
La parcelle concernée par le classement, cadastrée section AM n°69, correspondent à la partie Nord des voiries et espaces publics du lotissement « Lo Pardal », déposé par l'Association Syndicale du lotissement Lo Pardal et autorisé par arrêté du 12 novembre 1968.

Il semblerait, d'après les informations du cadastre, que cette Association Syndicale n'ait plus d'existence à ce jour.

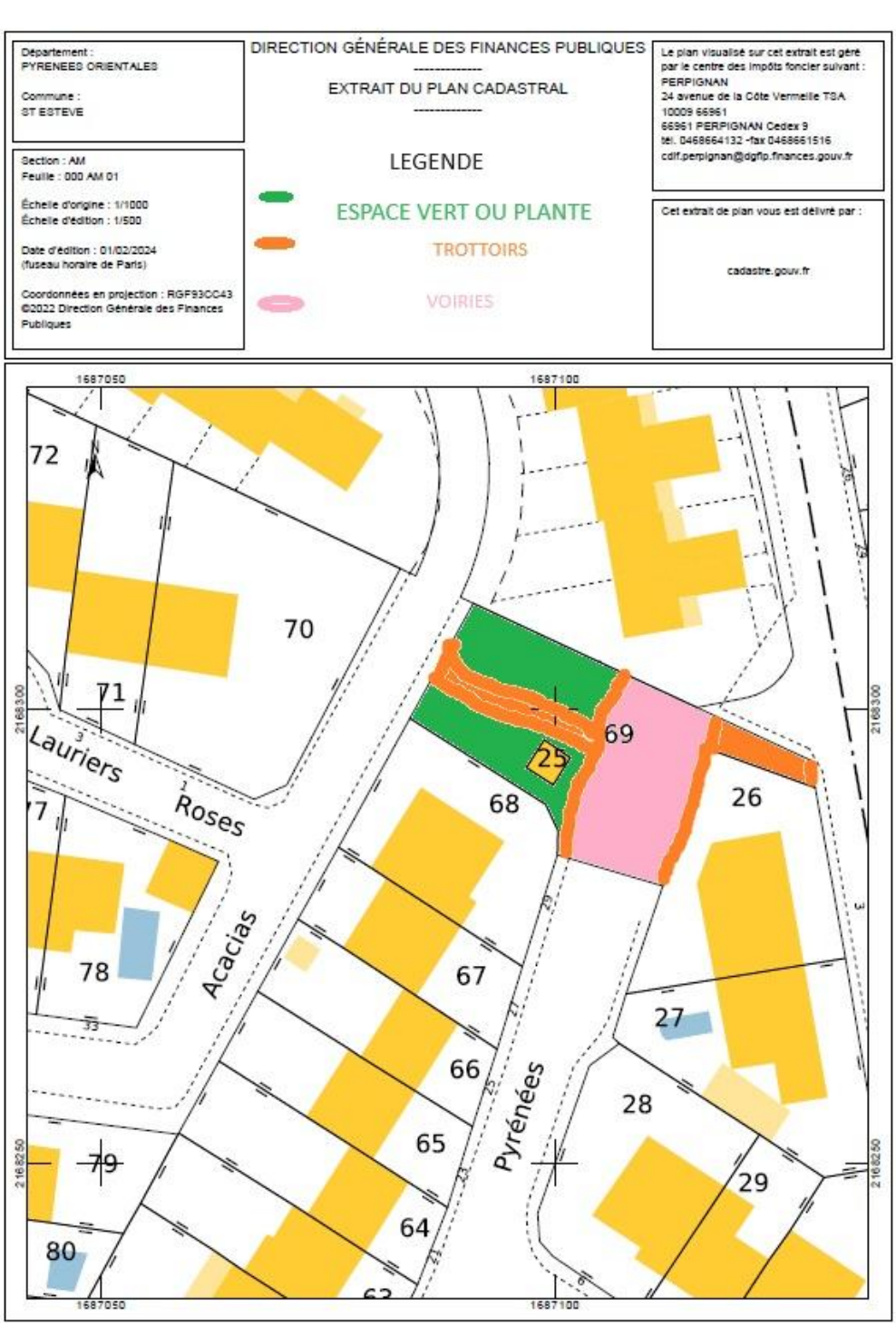
PARCELLE	CONTENANCE (m²)	PROPRIETAIRES
AM n°69	573	Ensemble des colotis du lotissement « Lo Pardal », propriétaires des parcelles AM n°69 et XX n°4

Vous trouverez la liste de l'ensemble des colotis en annexe à la suite de la matrice cadastrale de la parcelle concernée.

2) Plan cadastral



3) <u>Nomenclature et état des lieux des espaces à classer</u>





Sur cette image prise depuis l'intersection entre l'avenue de Baixas et la rue des Pyrénées, la parcelle cadastrée section AM n°69 comprend :

- La voirie, approximativement depuis le passage piéton jusqu'à la maison située après l'espace vert,
- Le trottoir de gauche depuis le début de l'image jusqu'à la fin des bosquets,
- Le trottoir le long de l'espace vert, qui fait, quant à lui, aussi partie, de la portion à classer, à l'exception du transformateur qui constitue une parcelle à part.



Cette image, vue depuis la rue des Acacias, montre cet espace vert, faisant partie de la parcelle AM n°69, au milieu duquel un chemin piéton permet de relier cette voie à la rue des Pyrénées (le trottoir, côté rue des Acacias, figue déjà dans le domaine public).

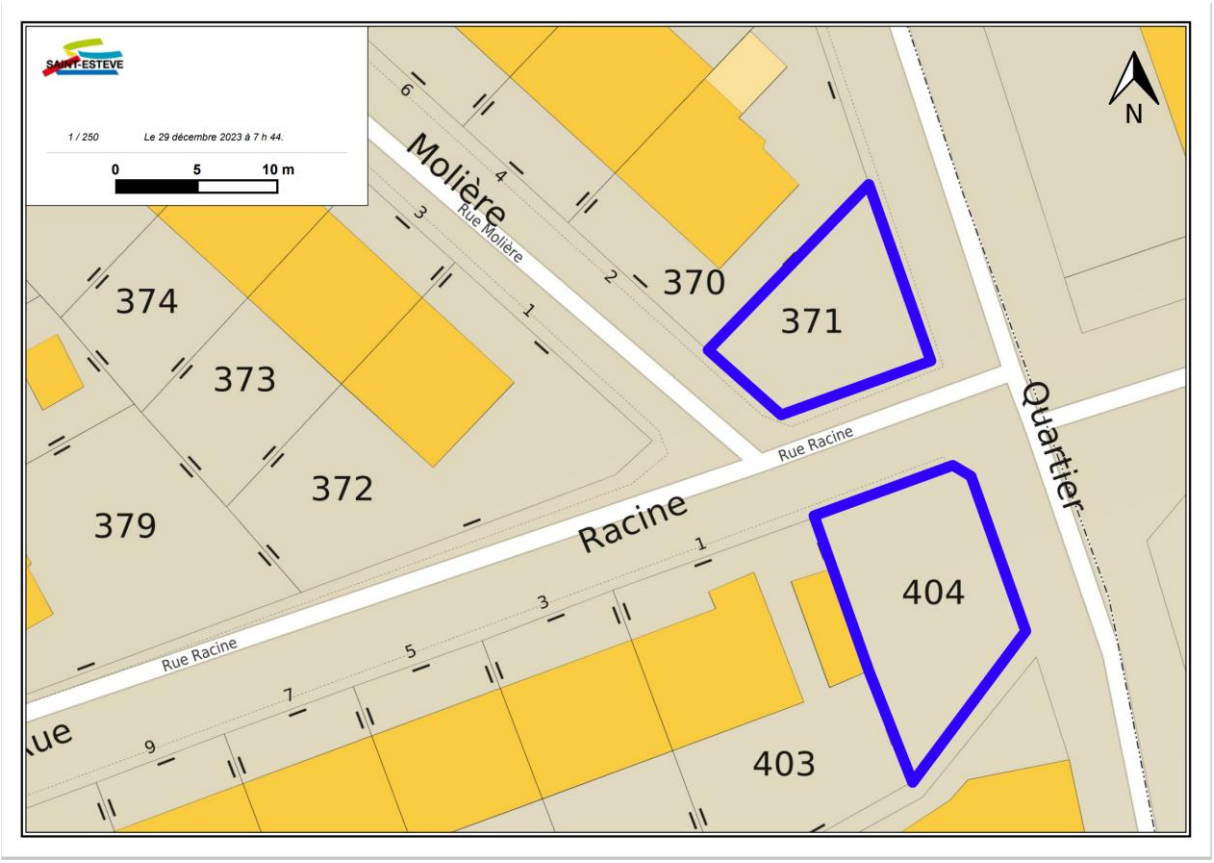
C) Groupe d'habitation « Mas Del Rey » : parcelles AP n°371 et 404

1) Etat parcellaire

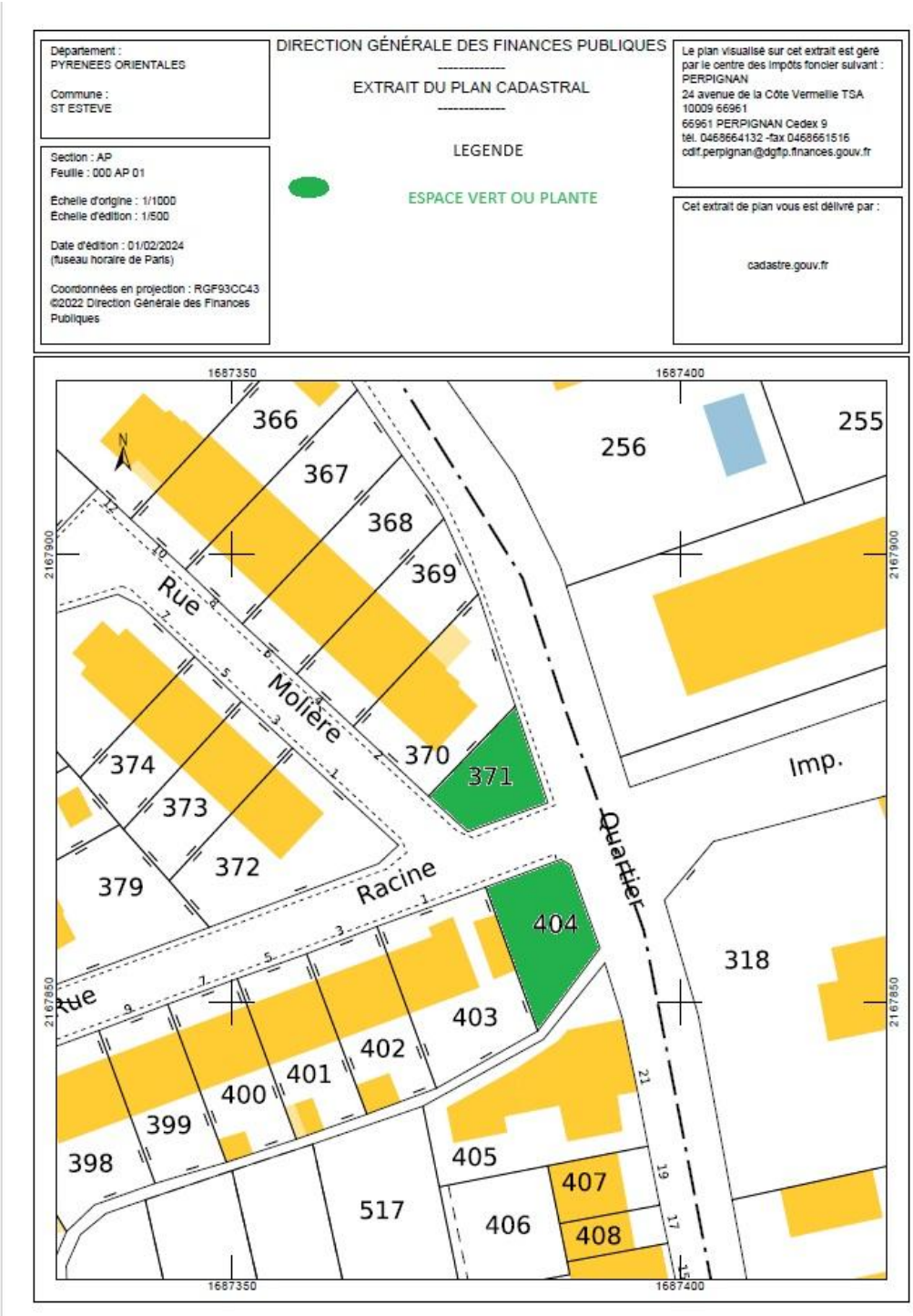
Les parcelles concernées par le classement, cadastrées section AP n°371 et 404, correspondent à des espaces publics, situés au niveau du carrefour entre les rues du Quartier Llanas et Racine, sur le périmètre du groupe d'habitation « Mas Del Rey », déposé par la Société Coopérative de Production HLM, autorisé par arrêté du 15 mars 1960.

PARCELLES	CONTENANCE (m²)	PROPRIETAIRES	ENVOI COURRIER	DATE REPONSE	AVIS
AP 371	96	OPH des Pyrénées-Orientales 7 rue Valette BP 60440 66000 PERPIGNAN	16/10/2026		
AP 404	136				

2) Plan cadastral



3) <u>Nomenclature et état des lieux des espaces à classer</u>





Les deux parcelles concernées sont deux délaissés de voirie situés de part et d'autre de la rue Racine, au niveau de son intersection avec la rue du Quartier Llanas :

- Sur la gauche, la parcelle AP n°404, délimitée au Sud par le canal existant et à l'Ouest par la clôture de l'habitation sise 1 rue Racine, est plantée de deux arbres et porte un panneau de signalisation,
- Sur la droite, la parcelle AP n°371, délimitée au Nord par la clôture de l'habitation sise 2 rue Molière, est plantée d'un arbuste et un conteneur à verre y est installé.

D) Lotissement « Beau Versant Ouest » : parcelle AR n°347

1) Etat parcellaire

La parcelle concernée par le classement, cadastrée section AR n°347, correspond à l'ensemble des espaces publics du lotissement « Beau Versant Ouest », déposé par l'ASL du Lotissement « Beau Versant Ouest » autorisé par arrêté du 13 janvier 1977.

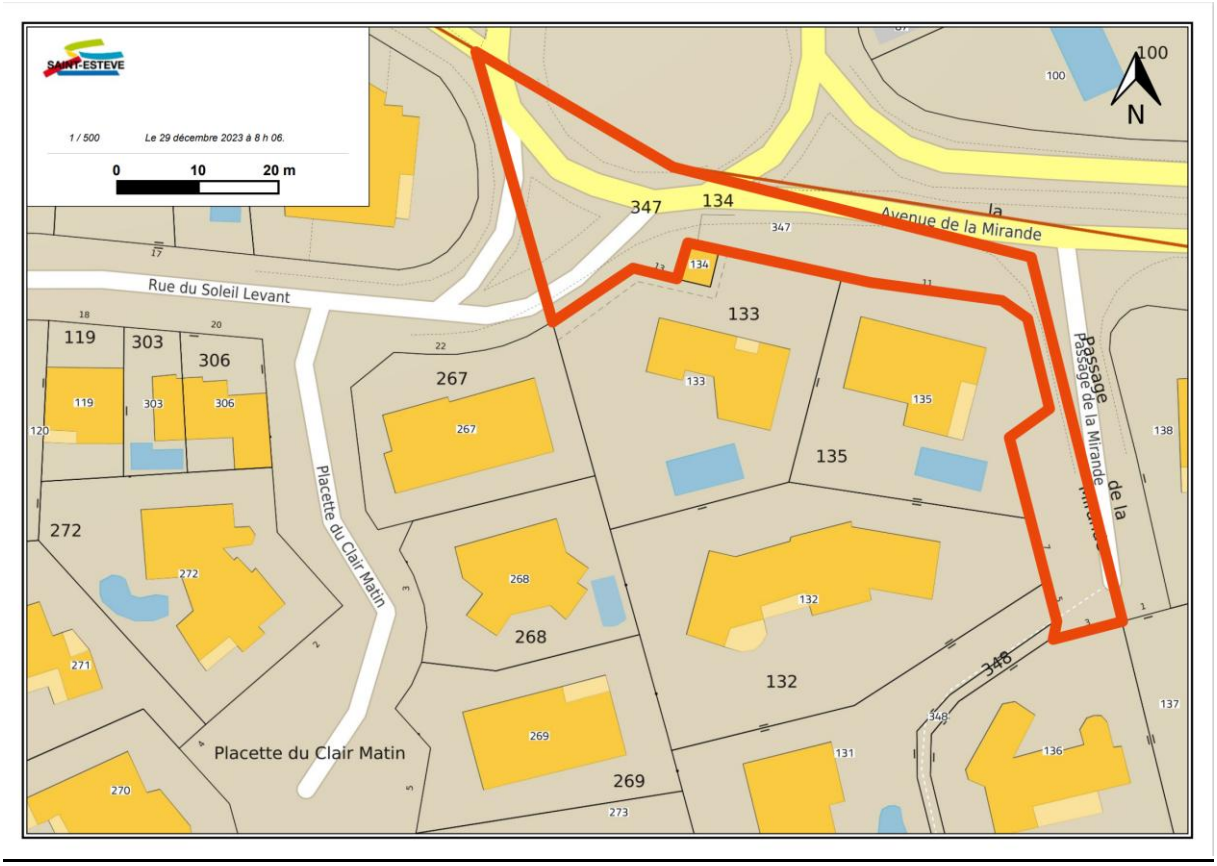
PARCELLE	CONTENANCE (m²)	PROPRIETAIRE
AR n°347	1 043	ASL « Le Beau Versant Ouest », chez Monsieur Antoine MARIN 7 rue François Arago – 66300 PONTEILLA

Toutefois, Monsieur Antoine MARIN est décédé à Ponteilla en 1998 et les statuts de l'Association n'ont pas été renouvelés depuis.

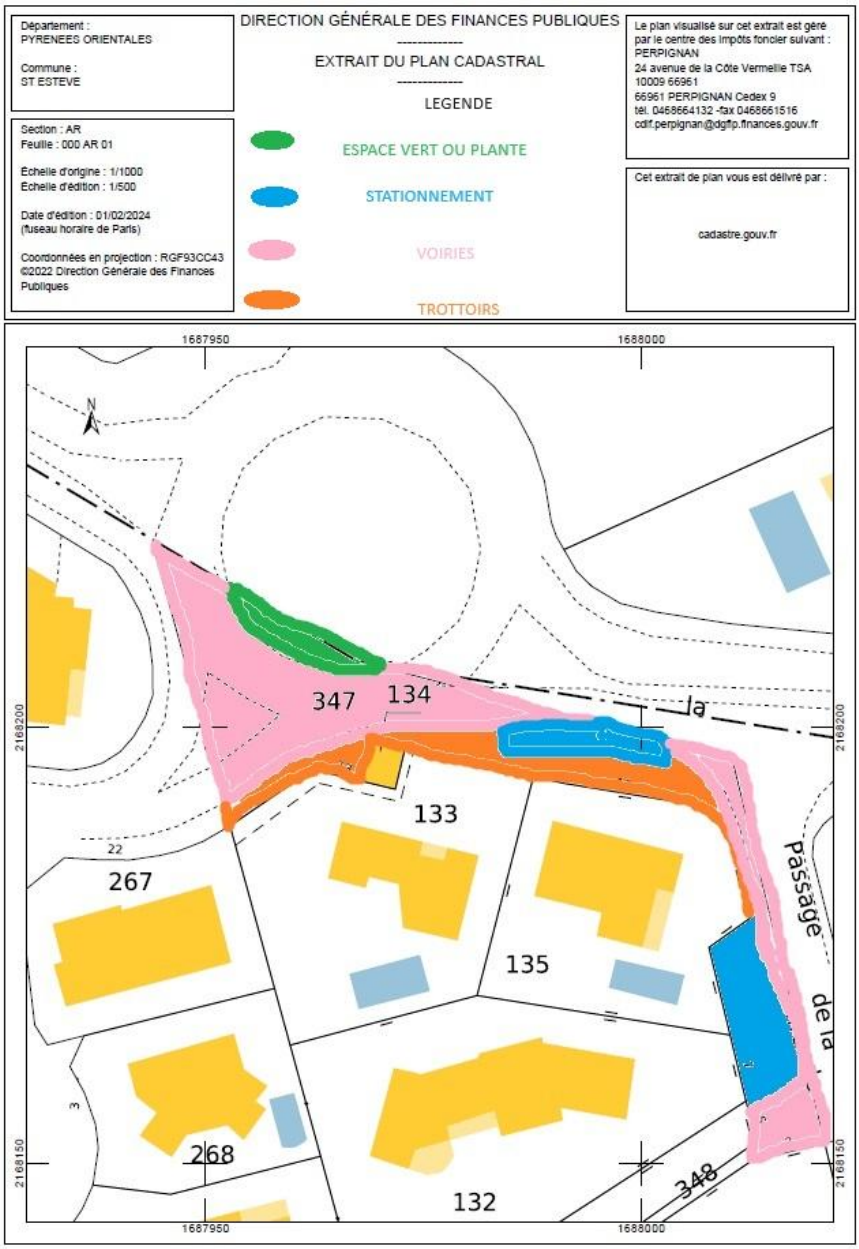
En conséquence, il a été décidé d'informer chacun des propriétaires des lots concernés de la tenue de cette enquête publique.

Vous trouverez leur liste en annexe à la suite de la matrice cadastrale de la parcelle concernée.

2) Plan cadastral



3) <u>Nomenclature et état des lieux des espaces à classer</u>





La parcelle AR n°347 comprend, dans sa partie Nord, le carrefour entre l'avenue de la Mirande et la rue du Soleil Levant, la portion Sud-Ouest du rond-point, les voiries qui s'y connectent et les portions de trottoir autour du transformateur au centre de l'image.



Le long de l'avenue de la Mirande, entre la rue du Soleil Levant et le passage de la Mirande, dont on voit le départ à gauche, cette parcelle est constituée de l'espace de stationnement que l'on voit sur la droite et du trottoir situé entre ce dernier et la clôture des habitations 1 passage de la Mirande (au premier plan) et 13 avenue de la Mirande (à sa droite).

La partie voirie de l'avenue de la Mirande, qui borde l'espace de stationnement, est, quant à elle, déjà classée dans le domaine public.



Au niveau du passage de la Mirande, l'emprise, occupée par la parcelle AR n°347, comprend la partie gauche de la voirie, le trottoir situé à son entrée et la plaquette de retournement que l'on voit ici au premier plan.

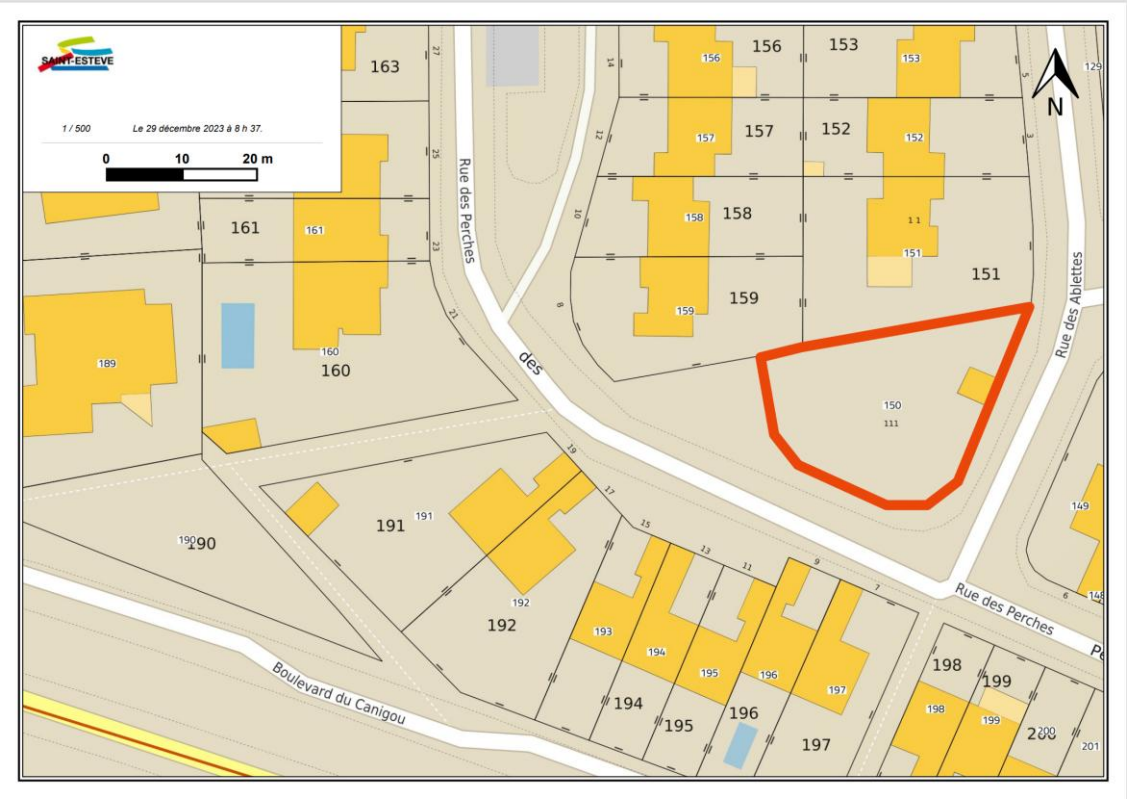
E) Groupe d'habitation « L'Etang » : parcelle AT n°150

1) Etat parcellaire

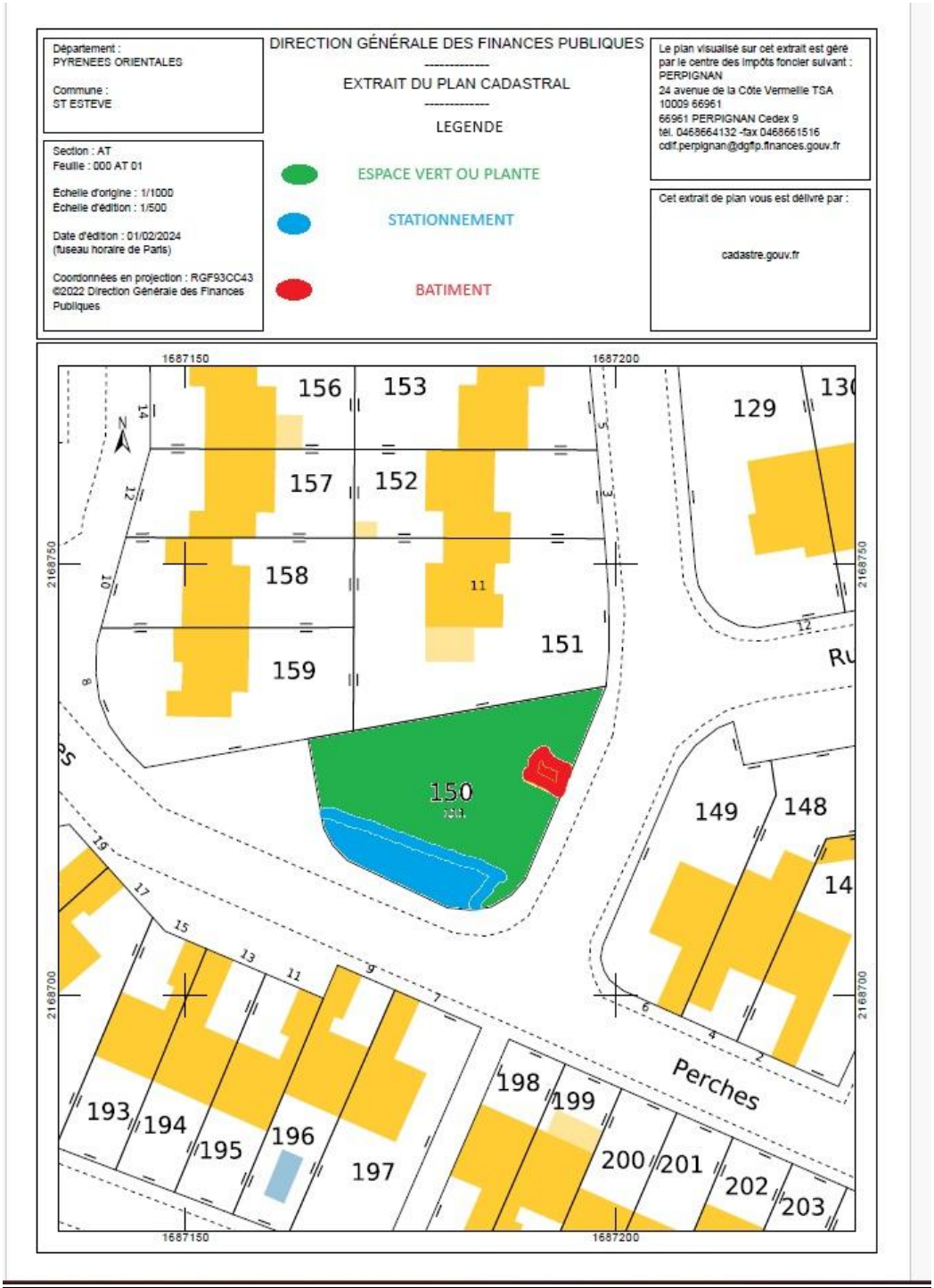
La parcelle concernée par le classement, cadastrée section AT n°150, corresponde à un espace public du groupe d'habitation « L'Etang », déposé par la SCI de Vente des Pyrénées-Orientales et autorisé par arrêté du 13 juin 1977, dont la superficie est de 569m². Pour information, le reste de la voirie et des espaces publics de ce groupe d'habitation est déjà intégré au domaine public communal.

PARCELLE	CONTENANCE (m²)	PROPRIETAIRES	ENVOI COURRIER	DATE REPONSE	AVIS
AT n°150	569	1) Monsieur Lucien MELARD (né le 11/10/1925 à PARIS) 27 rue des Perches 66240 SAINT-ESTEVE 2) Madame Jeannine MELARD (née le 07/05/1927 à PARIS) 4 parc de la Rouvraie 1018 LAUSANNE – SUISSE 3) ENEDIS 34 place des Corolles 92079 PARIS LA DEFENSE	12/10/2026 02/11/2026 12/10/2026	Pas de réponse : personne décédée	

2) Plan cadastral



3) Nomenclature et état des lieux des espaces à classer





La parcelle AT n°150, objet de la demande de classement comprend :

- La moitié arrière des quatre places les plus à droite de l'espace de stationnement qui apparaît à gauche sur la photo (le reste est déjà dans le domaine public),
- Le terre-plein planté situé à l'arrière et à droite de l'aire de stationnement jusqu'aux branches de l'arbre situé le plus à droite,
- Le transformateur que l'on voit sur la partie droite de l'image.

F) Rue des Primevères : parcelles BE n°94 et 402

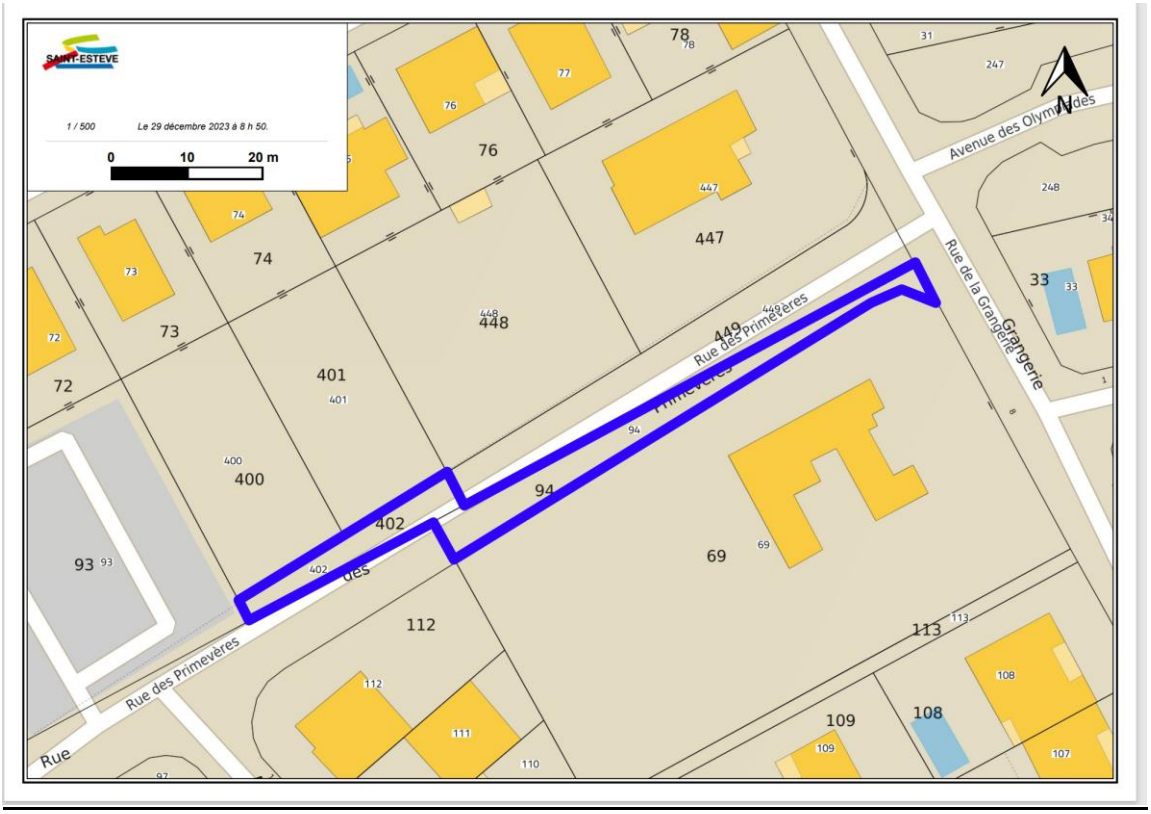
1) Etat parcellaire

Ces deux parcelles sont les dernières parcelles de la rue des Primevères qui ne sont ni dans le domaine public, ni dans le domaine privé de la Commune.

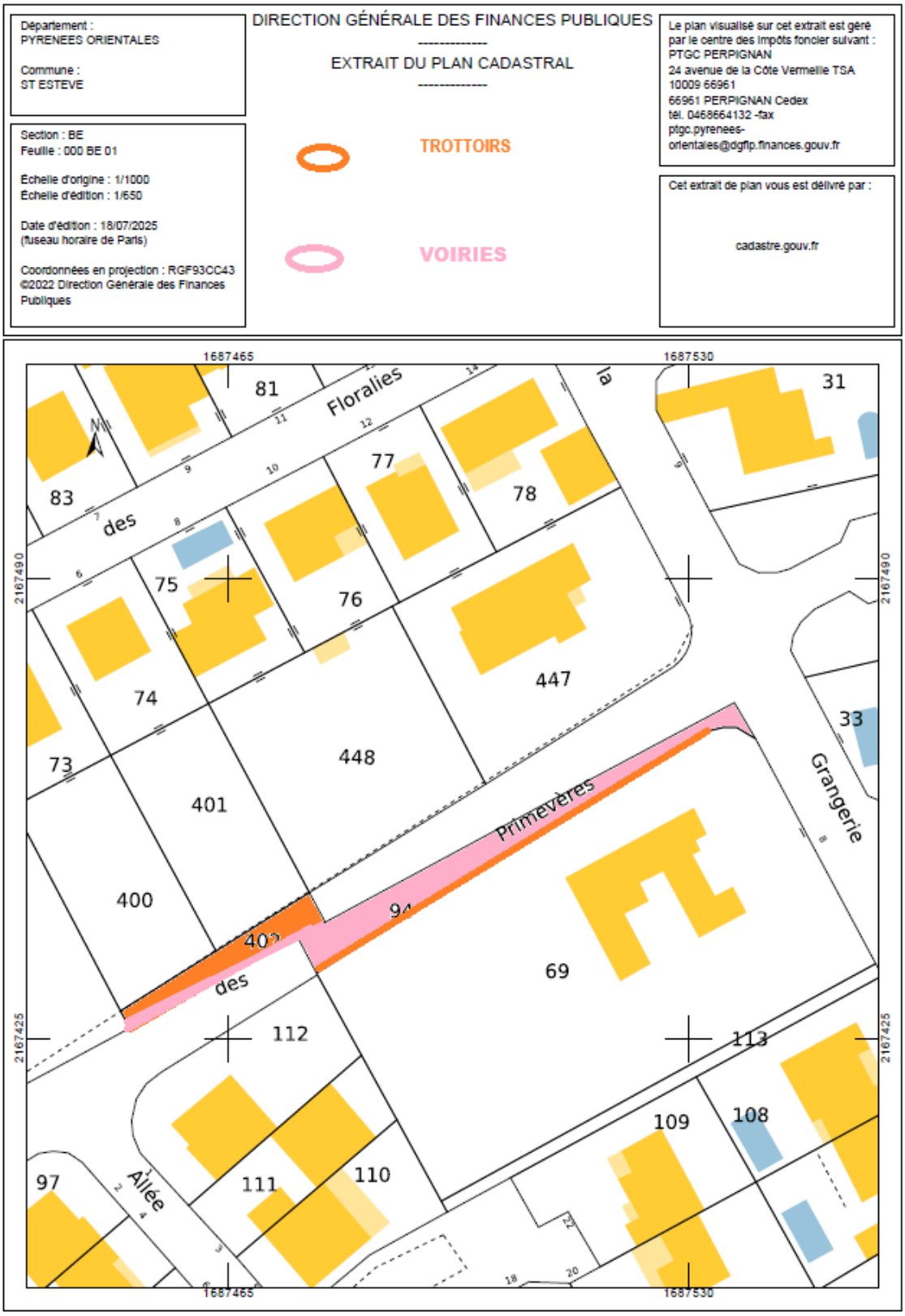
L'ensemble de la voirie dénommée « rue des Primevères », même ces parties demeurées privés, a toutefois été réalisé dans le cadre de l'aménagement du lotissement communal « La Grangerie » auquel on accède par cette voie.

PARCELLES	CONTENANCE (m²)	PROPRIETAIRES	ENVOI COURRIER	DATE REPONSE	AVIS
BE n°94	252	1) Madame Pascale LLORENS, nue-propriétaire (née le 23/11/1970 à PERPIGNAN) 19 rue Juan Morata 66370 PEZILLA LA RIVIERE 2) Monsieur Guillaume FERRY, nu-propriétaire (né le 15/12/1979 à PERPIGNAN) 8 rue du Blaireau 11100 NARBONNE 3) Madame Chantal FERRY, usufruitière (née le 20/11/1947 au MAROC) 8 rue de la Grangerie 66240 SAINT-ESTEVE	12/10/2026 12/10/2026 12/10/2026		
BE n°402	125	1) Madame Elisabeth LLECH, née le 28/04/1950 à CHAMBERY 3 avenue Fernand de Chefdebien 66000 PERPIGNAN 2) Madame Colette LLECH, née le 17/04/1945 à CHAMBERY 1 allée des Bois 77000 VAUX-LE-PENIL	12/10/2026 12/10/2026		

2) Plan cadastral



3) <u>Nomenclature et état des lieux des espaces à classer</u>





Sur la gauche de cette image de la rue des Primevères, on voit la parcelle BE n°402, constituée du trottoir et d'une portion de la voirie de la rue des Primevères qui s'étire jusqu'au poteau d'angle de clôture au centre de l'image.



La parcelle BE n°94 correspond à la portion gauche de la voirie de la rue des Primevères, en venant de la rue de la Grangerie et au trottoir situé en limite avec la parcelle BE n°69 le long de la rue des Primevères jusqu'au passage piétons qui apparaît à gauche sur la rue de la Grangerie.

G) Chemin piéton donnant sur le Canal Vernet et Pia – parcelle BE n°161

1) Etat parcellaire

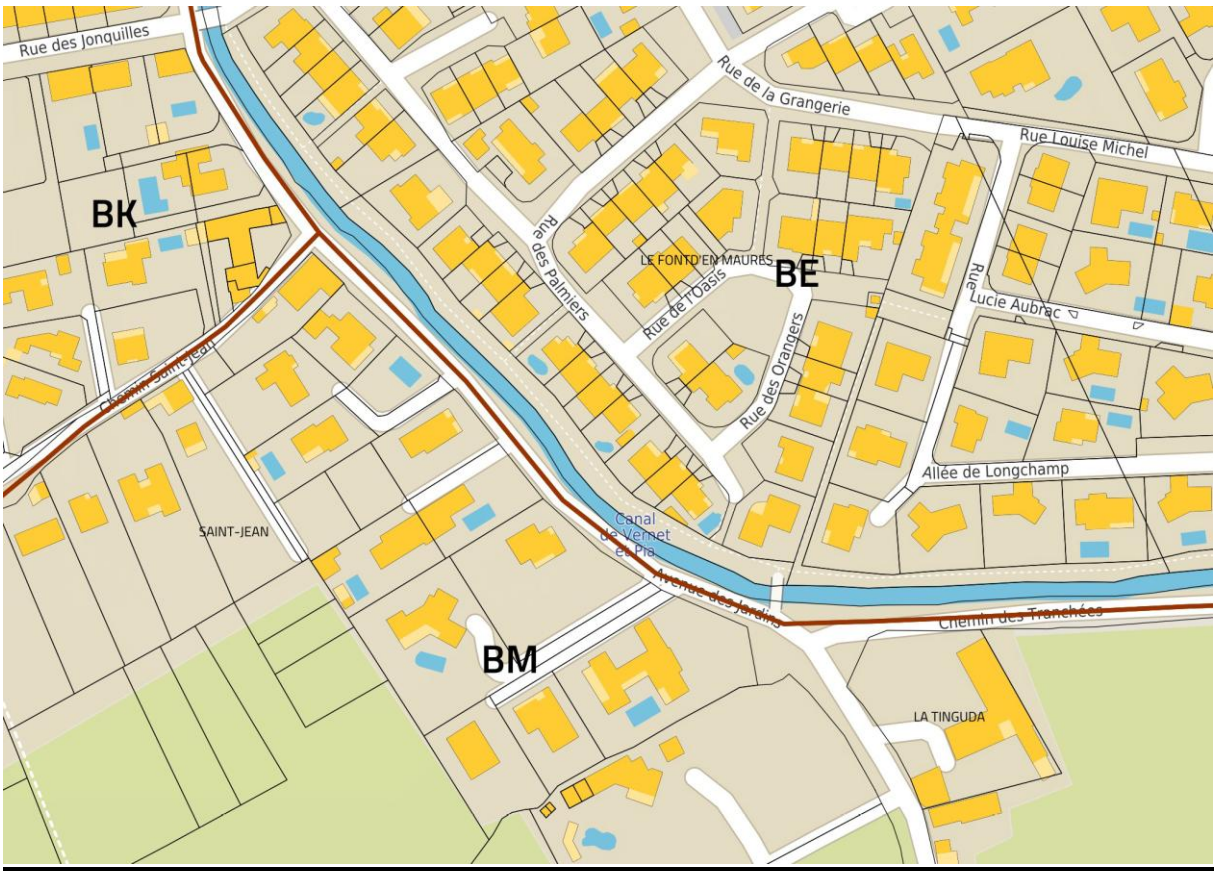
La parcelle concernée par le classement, cadastrée section BE n°161, correspond à la partie du cheminement piéton bordant le canal de Vernet et Pia et aménagé dans le cadre du lotissement « La Palmeraie », déposé par Madame Jeanne BAYLET épouse EY et autorisé le 23 janvier 1986.

Les voiries, correspondant à l'ancienne parcelle BE n°160, sont passées depuis peu dans le domaine communal.

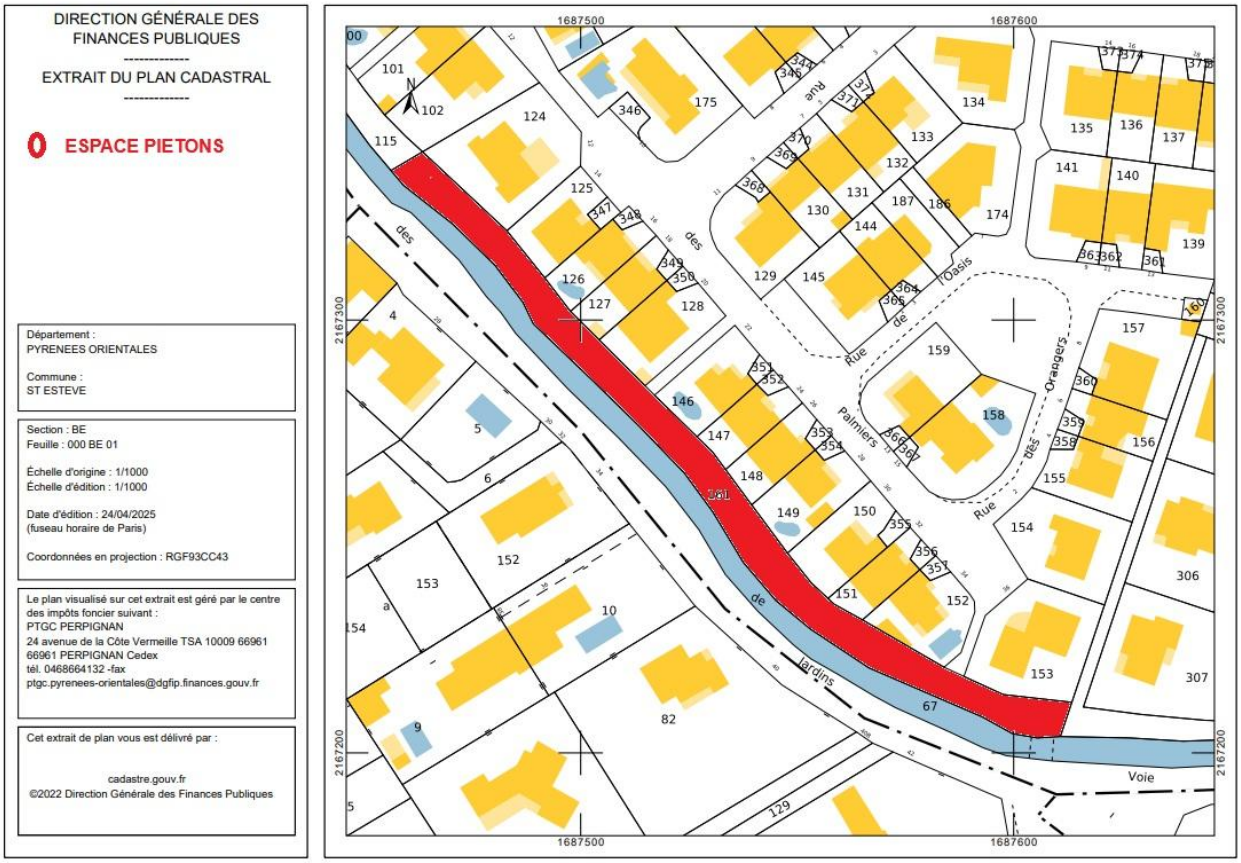
PARCELLE	CONTENANCE (m²)	PROPRIETAIRE
BE n°161	1 640m²	Copropriétaires de la parcelle BE n°160

Vous trouverez la liste de l'ensemble des copropriétaires, correspondant aux colotis du lotissement « La Palmeraie » en annexe à la suite de la matrice cadastrale de la parcelle concernée.

2) Plan cadastral



3) <u>Nomenclature et état des lieux des espaces à classer</u>



Cette parcelle correspond à la portion de la promenade piétonne aménagée le long du canal de Vernet et Pia dans sa partie réalisée lors de l'aménagement du lotissement « La Palmeraie ».

Elle est constituée d'un espace central en sol stabilisé entouré par des bas-côtés herbeux avec une rambarde le long du canal.



H) Impasse Arago : parcelle BH n°266

1) Etat parcellaire

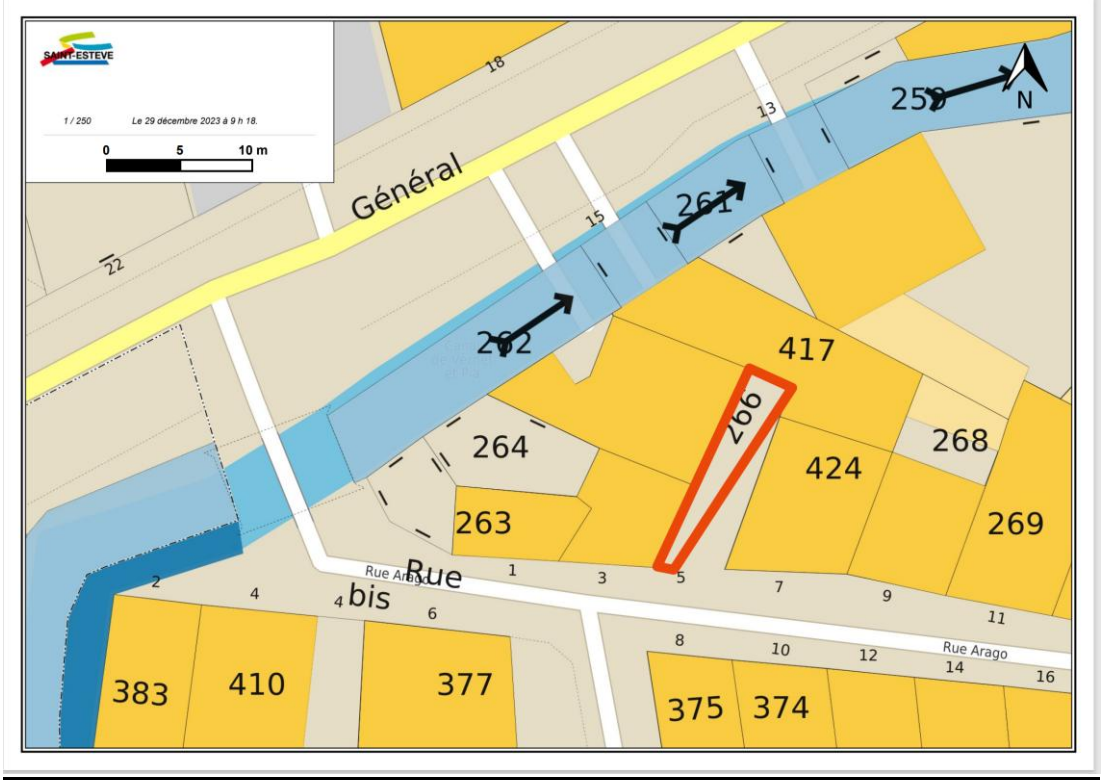
La parcelle concernée par le classement, cadastrée section BH n°266, correspond à la partie Ouest de la petite impasse Arago, située entre les numéros 3 et 7 de la rue Arago, la partie Est ayant déjà fait l'objet d'un classement dans le domaine public.

S'agissant d'une voirie du Vieux Village, elle n'a été aménagée ni par le biais d'un lotissement, ni d'un groupe d'habitation et a été réalisée dans la première moitié du XXème siècle.

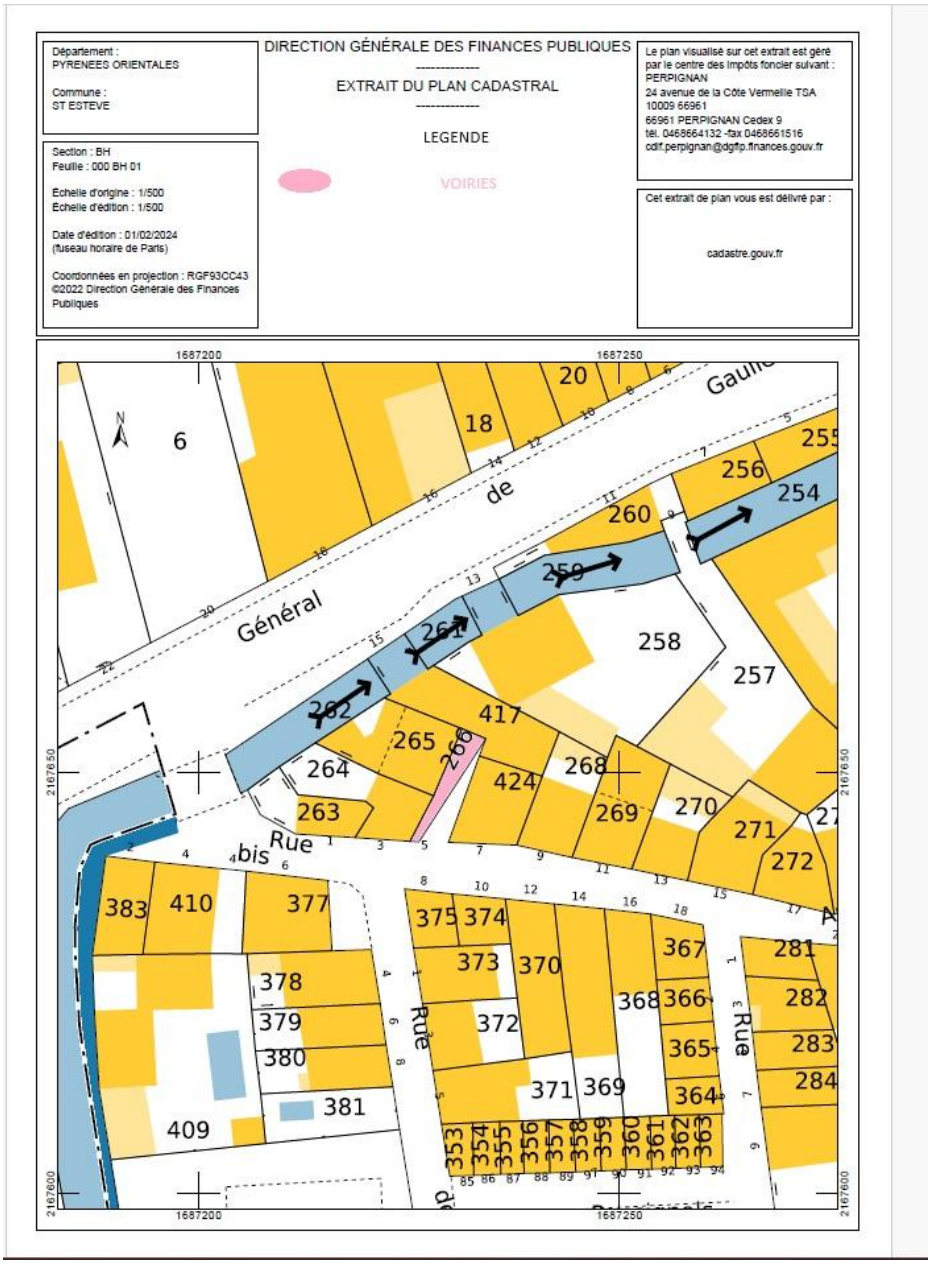
PARCELLE	CONTENANCE (m²)	PROPRIETAIRES
BH n°266	29	1) Monsieur Michel DALOU (décédé le 03/10/1955) 2) Monsieur Sébastien BOUIX (décédé le 12/02/1941) 3) Monsieur François EY (décédé le 28/03/1963)

Vous trouverez les actes de décès des trois propriétaires indiqués sur la matrice en annexe à la suite de celle-ci.

2) Plan cadastral



3) <u>Nomenclature et état des lieux des espaces à classer</u>





La portion de l'impasse concernée par le classement, parcelle BH n°266, correspond à la partie gauche de la voirie suivant une diagonale tracée depuis son début jusqu'à la droite de la porte de garage que l'on voit au fond de l'image.

En raison de la faible largeur, il y a uniquement de la voirie : aucun trottoir n'y est aménagé.

I) Lotissement « Parent » : parcelles BK n°105 et 114

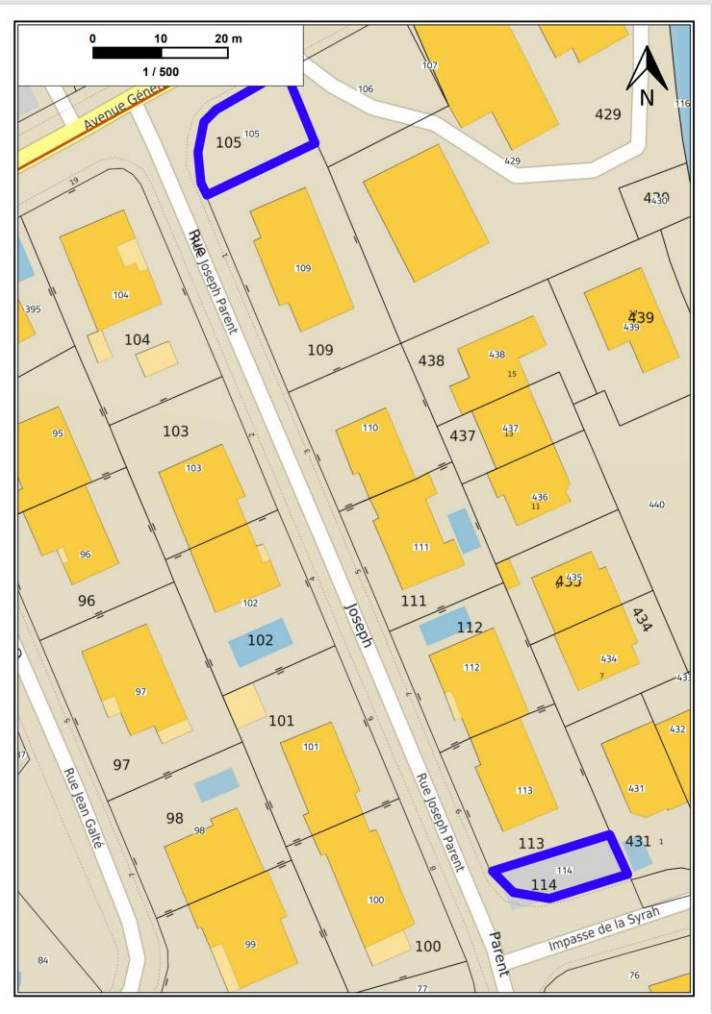
1) Etat parcellaire

Les parcelles concernées par le classement, cadastrées section BK n°105 et 114 correspondent à deux espaces publics du lotissement « Parent », déposé par Monsieur Joseph Parent et autorisé par arrêté du 3 octobre 1975.

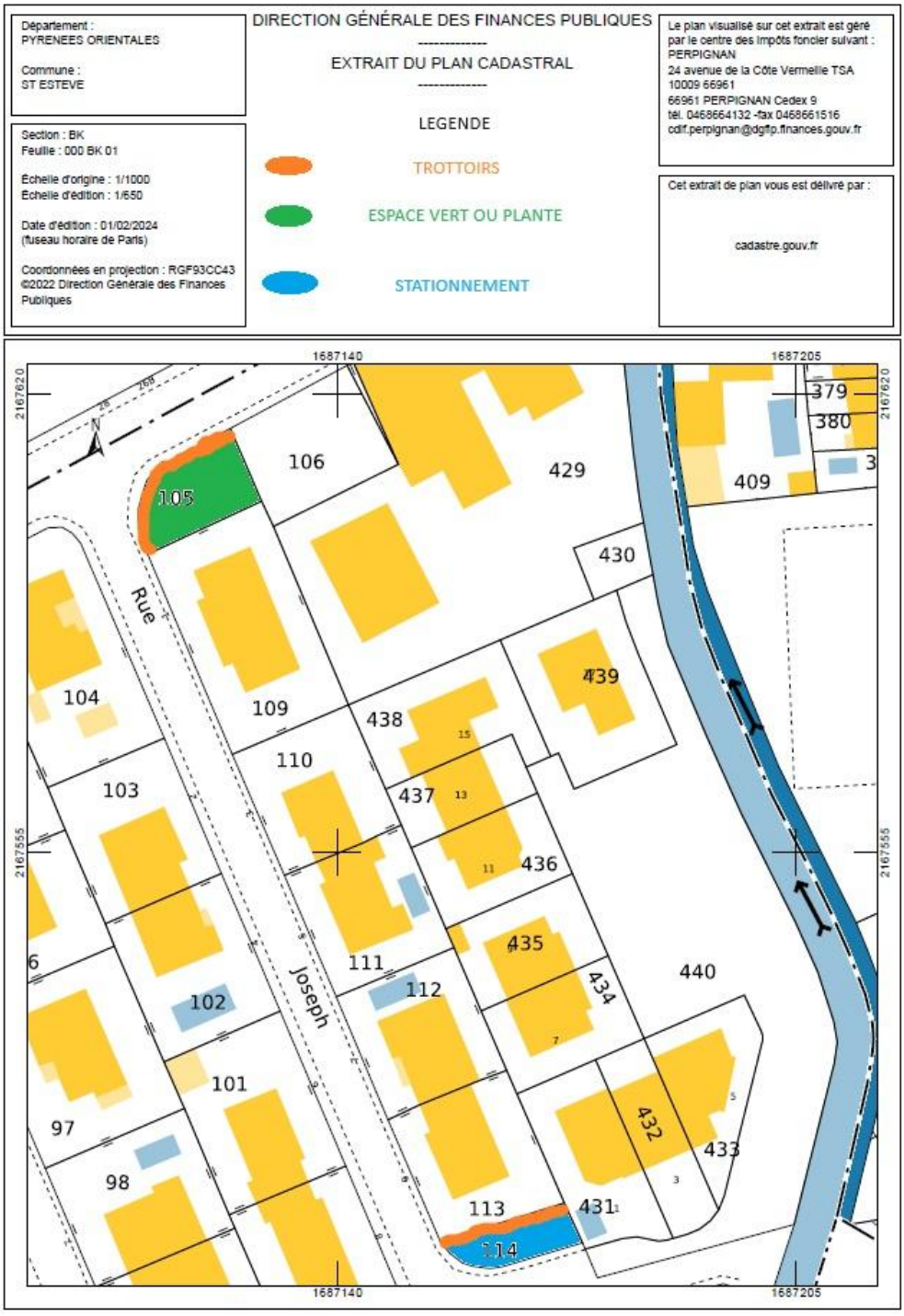
PARCELLES	CONTENANCE (m²)	PROPRIETAIRES
BK n°105	175	Propriétaires de l'indivision rue Joseph Parent
BK n°114	103	

Vous trouverez la liste de l'ensemble des copropriétaires, correspondant aux colotis du lotissement « Parent » en annexe à la suite de la matrice cadastrale de la parcelle concernée.

2) Plan cadastral



3) <u>Nomenclature et état des lieux des espaces à classer</u>





La parcelle BK n°105 est un délaissé de voirie situé à l'angle de l'avenue du Général de Gaulle et de la rue Joseph Parent.

Il se compose de deux petits espaces verts au Nord et à l'Est et d'un espace planté, longé à l'Ouest et au Nord par une portion de trottoir.

Un panneau publicitaire est, en outre, installé à côté de l'espace vert au Nord.



La parcelle BK n°114 est située, quant à elle, au sud du lotissement, à l'angle de la rue Joseph Parent et de l'impasse de la Syrah.

Elle est constituée par la moitié Nord de l'espace stationnement aménagé ainsi que du trottoir situé à l'arrière et à gauche de ce dernier sur lequel deux arbres sont plantés.

J) Lotissement « Picard » : parcelle BM n°6

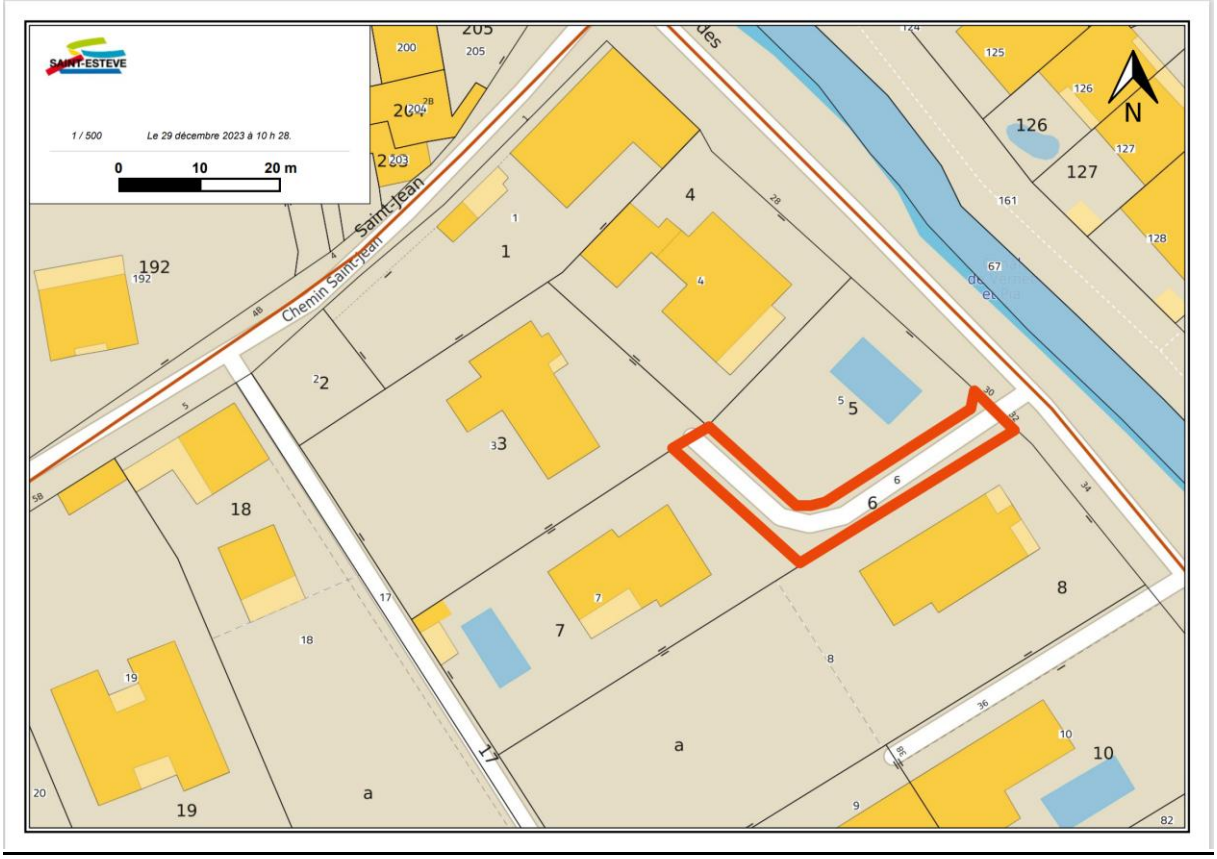
1) Etat parcellaire

La parcelle concernée par le classement, cadastrée section BM n°6, correspond à la voirie du lotissement « Picard », déposé par Monsieur Michel PICARD et autorisé par arrêté du 30 octobre 1967 qui dispose d'une superficie de 243m².

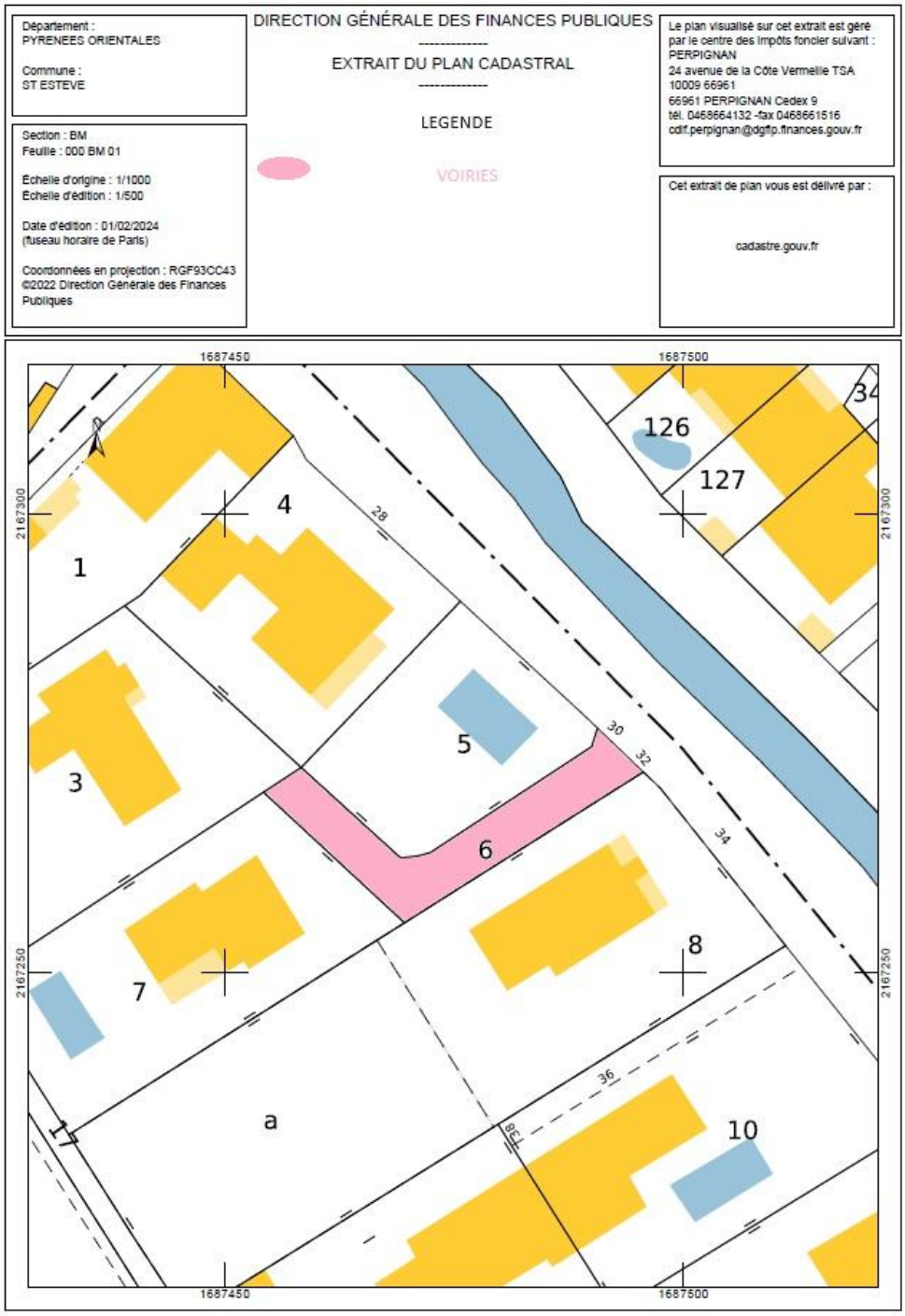
PARCELLE	CONTENANCE (m²)	PROPRIETAIRES
BM n°6	243	M. Michel PICARD (décédé le 26 février 1984) Mme Anne TOURNE veuve PICARD, son épouse (décédée le 5 juin 1986)

Vous trouverez les actes de décès des deux propriétaires indiqués sur la matrice en annexe à la suite de celle-ci.

2) Plan cadastral



3) Nomenclature et état des lieux des espaces à classer_





La parcelle BM n°6 correspond à cette voirie en impasse, sans trottoir, au départ de l'avenue des Jardins, qui dessert les habitations situées 30 et 32 avenue des Jardins, à l'arrière du lotissement.

ANNEXES

I) Délibération du 4 juin 2025

Envoyé en préfecture le 06/06/2025
Reçu en préfecture le 06/06/2025
Publié le 06/06/2025
ID : 066-216601724-20250604-DEL2025_053-DE

République Française ********** Département des P.O. **Nombre de membres** afférents au Conseil Municipal : 33 En exercice : 33 Qui ont pris part à la délibération : 30 Date de la convocation : 28 mai 2025	**EXTRAIT DU REGISTRE** **DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL** **DE LA COMMUNE DE SAINT ESTEVE** Séance du mercredi 4 juin 2025 Délibération n°DEL2025_053 L'an deux mille vingt cinq, le quatre juin à 19 heures 00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la Salle Jean JAURES sous la présidence de M. Robert VILA, Maire. **Présents** : VILA Robert - DOMPNIER Pierre-Yves - HUOT Sarah - BORDES Pierre - RODRIGUEZ Audrey - PEREZ Michel - GUEGUEN-VAILLANT Yola - VIDAL Philippe - DEVINEAU Carine - LANNES Thierry - STOEBNER Alexandra - BISSERIE Claude - FERRE Lucette - PYGUILLEM Véronique - CASADESSUS Thierry - ALBALAT Guy - CHALARD Nathalie - FREVOL Jacques - LOPEZ Eva - BOSCREDON Patrice - CHIAVOLA Cécile - ERBS Jessica - SOLANS Thomas - MILHE-POUTINGON Marion - RAYNAL Yoann - GALEA Anne-Marie - SALVAT Christophe **Absents représentés** : TICHADOR Jean-Claude procuration à CASADESSUS Thierry - BOURRAT Marie-Pierre procuration à CHIAVOLA Cécile - MULLER Elodie procuration à PYGUILLEM Véronique **Absents excusés** : TROUSSEU Alain - GAU Guillaume - PERET Cassandra Yoann RAYNAL est élu secrétaire de séance.

OBJET DE LA DELIBERATION :

DEL2025_053 - Ouverture d'une enquête publique pour le classement de diverses parcelles privées de voies ou d'espaces publics dans le domaine public

Rapporteur : **Mme Sarah HUOT**

M. Alain Trousseu sort de la salle du conseil municipal et ne prend part ni au débat, ni au vote.

Conformément aux dispositions de l'article L318-3 du Code de l'Urbanisme, il est envisagé de lancer une procédure pour classer dans le domaine public communal les parcelles suivantes formant voies et espaces à usage public :

- Parcelles AH n°195 et 196 : ensemble des voiries et espaces publics du lotissement « Les Mélias »,
- Parcelle AM n°69 : partie Nord des voiries et espaces publics du lotissement « Lo Pardal»
- Parcelles AP n°371 et 404 : délaissés de voirie du lotissement « Mas del Rey » à l'angle des rues Racine et du Quartier Llanas,
- Parcelle AR n°347 : ensemble des voiries et espaces publics du lotissement « Beau Versant Ouest »,
- Parcelle AT n°150 : délaissé de voirie avec parc de stationnement du lotissement « L'Etang» ;
- Parcelles BE n°94 et 402 : portions de la rue des Primevères,
- Parcelle BE n°161, chemin piéton bordant le Canal de Vernet et Pia au niveau de l'ancien lotissement « La Palmeraie »,
- Parcelle BH n°266 : partie Nord-Ouest de l'impasse Arago,
- Parcelles BK n°105 et 114 : deux délaissés de voirie situés au Nord et au Sud du lotissement « Parent»,
- Parcelle BM n°6 : voirie du lotissement « Picard »

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de **Sarah HUOT**, décide, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- D'approuver le lancement d'une enquête publique relative au classement dans le domaine public des diverses voies et espaces à usage public susvisés,
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer l'ensemble des pièces nécessaires à la procédure et notamment l'arrêté indiquant les modalités de l'enquête publique.

Envoyé en préfecture le 06/06/2025
Reçu en préfecture le 06/06/2025
Publié le 06/06/2025
ID : 066-216601724-20250604-DEL2025_053-DE

FAIT ET DELIBERE LES JOURS, MOIS ET AN QUE DESSUS
POUR COPIE CONFORME



Robert VILA
Monsieur le Maire
5 juin 2025

II) Arrêté prescrivant l'ouverture de l'enquête publique du 5 octobre 2026

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 06/10/2026
ID : 066-216601724-20261005-AR2026_072-AR

AR2026_072

Arrêté prescrivant l'ouverture d'une enquête publique pour le classement dans le domaine public de diverses voies et espaces publics

Le Maire de SAINT-ESTEVE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L 2122-21 et suivants,

VU le Code de la Voirie Routière et notamment les articles L 141-3, L 141-4 et R 141-4 à R 141-10,

VU le Code des relations entre le public et l'administration, et notamment ses articles L 134-1 et L 134-2, et R 134-5 et suivants, relatifs aux modalités d'organisation des enquêtes publiques,

Vu la liste annuelle d'habilitation des commissaires-enquêteurs pour le département des Pyrénées-Orientales,

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 4 juin 2025 autorisant l'ouverture d'une enquête publique pour le classement de diverses parcelles de voies et d'espaces publics dans le domaine public,

Vu le dossier d'enquête publique comportant pour chaque parcelle concernée :

- Un état parcellaire avec les matrices en annexe,
- Un plan cadastral,
- La nomenclature des voies et espaces publics avec une description des emprises concernées,

ARRETE

ARTICLE 1 : Objet de l'enquête publique

Il sera procédé dans la Commune de SAINT-ESTEVE à une enquête publique relative au classement dans le domaine public de diverses parcelles privées à usage de voies et espaces à usage public.

ARTICLE 2 : Date de l'enquête publique

L'enquête publique se déroulera, pendant 15 jours consécutifs, du lundi 16 novembre 2026 au lundi 30 novembre 2026, pendant lesquels le public pourra prendre connaissance du dossier pendant les jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie et formuler ses observations sur le registre d'enquête publique ou sur l'adresse courriel enquete.publique.voirie@st-esteve.com.

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 06/10/2026
ID : 066-216601724-20261005-AR2026_072-AR
webdelib

L'entier dossier d'enquête publique sera également consultable sur le site Internet de la Commune : (https:www,st-esteve,com/).

ARTICLE 3 : Désignation du Commissaire Enquêteur

Monsieur Guy BIELLMANN, Cadre D.D.E. à la retraite, est désigné par mes soins en qualité de Commissaire Enquêteur,

ARTICLE 4 : Permanences du Commissaire Enquêteur

Le Commissaire Enquêteur se tiendra à la disposition du public le jeudi 26 novembre 2026 de 8h30 à 11h30 au Service Urbanisme, rez-de-chaussée de la Mairie.

ARTICLE 5 : Consultation du dossier et observation du public

Les pièces du dossier ainsi que le registre d'enquête, cotés et paraphés par le Commissaire-Enquêteur, seront déposés du lundi 16 novembre 2026 au lundi 30 novembre 2026.

Ces pièces seront consultables au service Urbanisme de la Mairie de Saint-Estève (rez-de-chaussée) du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30 et le vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h,

L'entier dossier d'enquête publique sera également consultable sur le site Internet de la Commune : (https:www,st-esteve,com/).

Ainsi, chacun pourra formuler pendant les horaires susvisés ses observations sur :

- le registre d'enquête « papier » à disposition du public au service Urbanisme de la Mairie de Saint-Estève,

- par courriel à l'adresse suivante : enquete,publique,voirie@st-esteve,com

- par courrier à l'attention du Commissaire-Enquêteur, à l'adresse du lieu où se déroule l'enquête publique : Monsieur le Commissaire-Enquêteur — Mairie de Saint-Estève — Service Urbanisme – 5 rue de la République – 66240 SAINT-ESTEVE.

Les courriers reçus en Mairie et courriels reçus sur l'adresse : enquete.publique.voirie@st-esteve.com seront intégrés au registre « papier » entre le lundi 16 novembre à 8h et le lundi 30 novembre à 17h30 .

ARTICLE 6 : Clôture de l'enquête publique - rapport et conclusions du Commissaire Enquêteur

A l'expiration du délai de l'enquête publique prévu à l'article 2, le registre d'enquête publique sera clos et signé par le Commissaire Enquêteur, qui transmettra au Maire, le dossier d'enquête publique avec son rapport et ses conclusions motivées dans un délai d'un mois à compter de la date de clôture de l'enquête publique.

Le rapport du Commissaire Enquêteur comportera :

- un rapport unique qui relatera le déroulement de l'enquête publique, examinera les observations recueillies et donnera ses conclusions motivées, en précisant si elles sont favorables, favorables avec réserve ou défavorables.

Une copie du rapport et des conclusions du Commissaire-Enquêteur sera adressée à Monsieur le Préfet des Pyrénées-Orientales.

Ces documents seront consultables et tenus à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête publique :

- Au service Urbanisme de la Mairie de Saint-Estève aux jours et heures habituelles d'ouverture du service

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 06/10/2026
ID : 066-216801724-20261005-AR2026_072-AR
webdelib

- A la Préfecture des Pyrénées-Orientales aux jours et heures habituels d'ouverture de l'administration

Les personnes intéressées pourront, à leurs demandes et à leurs frais, obtenir communication d'une copie papier de tout ou partie du dossier d'enquête, du rapport et des conclusions du Commissaire-Enquêteur dans les conditions prévues au Code des Relations entre le Public et l'Administration.

ARTICLE 7 : Modalité d'approbation

Les conclusions du Commissaire Enquêteur seront soumises au Conseil Municipal qui statuera sur les suites à apporter au classement des parcelles soumises à l'enquête publique.

ARTICLE 8 : Mesures de publicité

Un avis au public faisant connaître l'ouverture de l'enquête sera publié quinze jours au moins avant le début de celle-ci et rappelé dans les huit premiers jours de l'enquête, dans deux journaux diffusés dans le département des Pyrénées-Orientales désignés ci-après :

- La Semaine du Roussillon,
- Le Petit Journal 66.

Une copie des avis publiés dans la presse sera annexée au dossier soumis à l'enquête:

- Avant ouverture de l'enquête en ce qui concerne la première publication,
- Au cours de l'enquête en ce qui concerne la deuxième publication.

Cet avis sera également affiché à la Mairie de Saint-Estève, 15 jours avant le début de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci.

Une information sera également publié dans le Saint-Estève Magazine de novembre-décembre 2026 et sur le site Internet de la Commune.

ARTICLE 9 : Responsable du projet

La Commune de Saint-Estève est responsable du projet.

Toutes informations nécessaires peuvent être demandées auprès de Monsieur le Maire :

- adresse : Mairie — service Urbanisme— 5 rue de la République — 66240 SAINT-ESTEVE
- téléphone : 04-68-38-23-28
- courriel : laurent.vila@st-esteve.com.

ARTICLE 10 : Ampliation

L'ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Préfet des Pyrénées-Orientales,

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 06/10/2026
ID : 066-216801724-20261005-AR2026_072-AR
webdelib

A Saint Estève,

Robert VILA
Monsieur le Maire
5 oct. 2026

III) Affichage avis enquête publique

SAINT-ESTEVE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Portant sur un projet de classement dans le domaine public de diverses voies et espaces publics sur la commune de Saint-Estève

Par délibération du 04/06/2025 et conformément à l'arrêté en date du 05 octobre 2026, Monsieur le Maire de la Commune de SAINT-ESTEVE a ordonné l'ouverture d'une **enquête publique** portant sur le **classement dans le domaine public de diverses voies et espaces à usage public de la commune de Saint-Estève.**

Cette enquête se déroulera du **lundi 16 novembre 2026 au lundi 30 novembre 2026 inclus soit pour une durée de 15 jours.**

Conformément à l'arrêté susvisé, Monsieur Guy BIELLMANN, Cadre D.D.E. retraité, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur.

Pendant la durée de l'enquête, toute personne pourra prendre connaissance du dossier d'enquête publique à la Mairie de Saint-Estève, Service Urbanisme, rez-de-chaussée aux jours et heures d'ouverture :

- du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30,
- le vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h.

L'entier dossier d'enquête publique sera également consultable sur le site internet de la commune (https://www.st-esteve.com/)

Des informations complémentaires peuvent être sollicitées auprès du service Urbanisme de la Commune de SAINT-ESTEVE soit :

- Par téléphone au 04-68-38-23-28,
- Par courriel à l'adresse suivante : laurent.vila@st-esteve.com.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de plan peuvent être consignées par les intéressés :

- Sur le registre d'enquête ouvert à cet effet
- Par courrier adressé à l'attention du commissaire enquêteur, à la Mairie de Saint-Estève, 5 rue de la République, 66240 Saint-Estève,
- Sur l'adresse courriel suivante : enquete.publique.voirie@st-esteve.com.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public en Mairie de Saint-Estève, Service Urbanisme au rez-de-chaussée, le jeudi 26 novembre de 8h30 à 11h30.

Dans un délai d'un mois à l'issue de la clôture de l'enquête, une copie des conclusions du commissaire enquêteur sera déposée en Mairie, pour y être tenue à la disposition du public pendant un an.

IV) Publication de l'avis d'enquête publique dans les journaux

A) Le Petit Journal 66

- Parution du 22 octobre 2026



LE PETIT JOURNAL
PYRÉNÉES-ORIENTALES
Jeudi 22 octobre 2026

ECONOMIE

ANNONCES LÉGALES ET JUDICIAIRES

ST-ESTEVE
HOTEL DE VILLE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Portant sur un projet de classement dans le domaine public de diverses voies et espaces publics sur la commune de Saint-Estève

Par délibération du 04/06/2025 et conformément à l'arrêté en date du 05 octobre 2026, Monsieur le Maire de la Commune de SAINT-ESTEVE a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur le classement dans le domaine public de diverses voies et espaces à usage public de la commune de Saint-Estève.
Cette enquête se déroulera du lundi 16 novembre 2026 au lundi 30 novembre 2026 inclus soit pour une durée de 15 jours.
Conformément à l'arrêté susvisé, Monsieur Guy BIELLMANN, Cadre D.D.E. retraité, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur.
Pendant la durée de l'enquête, toute personne pourra prendre connaissance du dossier d'enquête publique à la Mairie de Saint-Estève, Service Urbanisme, rez-de-chaussée aux jours et heures d'ouverture :
- du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30,
- le vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h.
L'entier dossier d'enquête publique sera également consultable sur le site internet de la commune (https://www.st-esteve.com/)
Des informations complémentaires peuvent être sollicitées auprès du service Urbanisme de la Commune de SAINT-ESTEVE soit :
- Par téléphone au 04-68-38-23-28,
- Par courriel à l'adresse suivante : laurent.vila@st-esteve.com.
Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de plan peuvent être consignées par les intéressés :
- Sur le registre d'enquête ouvert à cet effet
- Par courrier adressé à l'attention du commissaire enquêteur, à la Mairie de Saint-Estève, 5 rue de la République, 66240 Saint-Estève,
- Sur l'adresse courriel suivante : enquete.publique.voirie@st-esteve.com.
Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public en Mairie de Saint-Estève, Service Urbanisme au rez-de-chaussée, le jeudi 26 novembre de 8h30 à 11h30.
Dans un délai d'un mois à l'issue de la clôture de l'enquête, une copie des conclusions du commissaire enquêteur sera déposée en Mairie, pour y être tenue à la disposition du public pendant un an.

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

SPL SILLAGES
Mme Valérie LOCTIN - Directrice Générale
Ecoute du Port
BP BP 210
66141 Canet-en-Roussillon - Cedex
Tél : 04 68 86 72 81
mél : amenagement@sillages.fr
web : http://www.sillages.fr
SIRET 33815840600021
Groupement de commandes : Non

L'avis implique un marché public
Objet : La présente consultation concerne un marché de prestation de service pour le nettoyage et l'entretien de l'aquarium ONIRIA (programme 2027/2028).
Cet accord-cadre fixe toutes les conditions d'exécution des prestations, il est exécuté quotidiennement pour la partie forfaitaire et au fur et à mesure de l'émission de bons de commande émis par le pouvoir adjudicateur.
Référence acheteur : MPA_02_2026
Type de marché : Services
Procédure : Procédure adaptée ouverte
Technique d'achat : Sans objet
Lieu d'exécution principal : Pyrénées-Orientales
Durée : 24 mois.
Classification CPV :
Principale : 90900000 - Services de nettoyage et d'hygiène
Forme du marché : Prestation divisée en lots : non
Les variantes sont exigées :Non
Valeur estimée hors TVA : 200 000,00 euros
Conditions de participation
Critères : renvoi au R.C.
Marché réservé : NON
Réduction du nombre de candidats : Non
La consultation comporte des tranches : Non
Possibilité d'attribution sans négociation : Oui
Visite obligatoire : Oui
Une visite du site est obligatoire. Deux créneaux de visite sont proposés :
- Premier créneau : mardi 03 novembre à 14h30
- Deuxième créneau : jeudi 05 novembre à 9h30
Le point de rendez-vous : Aquarium ONIRIA 2 bd de la Jetée 66140 Canet En Roussillon.
Une attestation sera remise aux candidats lors de ces visites et celle-ci sera à joindre aux offres.
Critères d'attribution :
Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).
Renseignements d'ordre administratifs :
Amenagement
Tél : 04 48 22 66 66
L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui
Dépôt dématérialisé : Activé
Présentation des offres par catalogue électronique : Exigée
Remise des offres : 16/11/26 à 12h00 au plus tard.
Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.
Renseignements complémentaires :
Pour tout renseignement complémentaire concernant cette consultation, les candidats transmettent impérativement leur demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, dont l'adresse URL est la suivante : http://www.marches-publics.info
Cette demande doit intervenir au plus tard 5 jours avant la date limite de réception des offres.
Une réponse sera alors adressée, à toutes les entreprises ayant retiré le dossier ou l'ayant téléchargé après identification, 6 jours au plus tard avant la date limite de réception des offres.
Envoi à la publication le : 19/10/26
Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.
Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur https://sillages.fr/marches-publics/

CEGEFRA
Société par actions simplifiée au capital de 5 000 euros
Siège social :
4 rue des Colibris, 66200 ALENYA
850 855 305 RCS PERPIGNAN.

L'AGE des associés du 23/09/2026, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

CBG
SASU au capital de 1000 €
Siège Social :
19 rue des oiseaux
91130 RIS ORANGIS
883982209 RCS de EVRY

Par AGE du 01/10/2026, il a été décidé de transférer le siège social au 28 av francois cassagnes 66430 BOMPAS, à compter du 01/10/2026. Présidence : Jérémie Champion 28 av francois cassagnes 66430 BOMPAS Radiation au RCS de EVRY et immatriculation au RCS de PERPIGNAN

NON DISSOLUTION

YATOUT
SASU au capital de 1000 €
Siège Social : 7 rue de l'Argenterie
66000 PERPIGNAN
937968717 RCS de PERPIGNAN

L'associé unique, en date du 10/06/2026, après avoir constaté que l'actif net est devenu inférieur à la moitié du capital social, a décidé qu'il n'y avait pas lieu de dissoudre la société, conformément aux dispositions de l'article L225-248 du code de commerce. Mention au RCS de PERPIGNAN

TRANSFERT DE SIÈGE

LE DÉBIT D'IVRESSE
Le débit d'ivresse
SASU au capital de 500 €
Siège social : Le débit d'ivresse 6 avenue du général de Gaulle
66720 LATOUR DE FRANCE
835 136 342 RCS PERPIGNAN

Aux termes d'une décision en date du 10/10/2026, l'associé unique a décidé de transférer le siège social au **Le débit d'ivresse, 4 rue de Montnegre 66720 MONTNER** à compter du 12/10/2026.
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention en sera faite au RCS de PERPIGNAN.

ANNONCES LÉGALES
vous pouvez transmettre vos annonces légales
legale@lepetitjournal.net
05 63 20 80 02

2 000 professeurs remplaçants déjà affectés, selon le ministère

Deux tiers des enseignants titulaires remplaçants promis par le gouvernement ont été affectés devant des élèves depuis vendredi, a affirmé mercredi le ministère de l'Éducation nationale. Soit 2 000 sur les 3 000 annoncés.
Pour tenter d'apaiser la colère des lycéens mobilisés dans la rue, qui dénoncent des professeurs parfois non remplacés pendant des mois, le ministre Édouard Geffray avait promis, jeudi, l'affectation de 3 000 titulaires en zone de remplacement (TZR), présentés comme sans poste à ce jour. Devant les députés, il a assuré que les deux tiers d'entre eux avaient déjà retrouvé le chemin des classes.
Le ministre a aussi annoncé le recrutement de contractuels : « 170 ont d'ores et déjà été recrutés par les académies », sur les 920 autorisés. À la rentrée, les syndicats avaient pourtant alerté sur la mise à l'écart de centaines de contractuels, non rappelés par les rectorats à la suite de la réforme des concours enseignants. Auditionné au Sénat, Édouard Geffray a minimisé le phénomène : en septembre, « 2 % de contractuels n'ont pas été renouvelés » par rapport à l'an dernier.
Le ministre a par ailleurs détaillé l'ampleur des perturbations depuis le début du mouvement. Sur les 3 700 lycées du pays, un tiers n'a jamais été touché, un tiers n'a connu qu'une perturbation très modérée, généralement limitée à une journée ou une matinée, et le dernier tiers a subi des troubles plus importants. « Trente-sept établissements ont été partiellement incendiés », a-t-il précisé.
Édouard Geffray s'est enfin inquiété des conséquences de la crise : ces événements, a-t-il averti, « vont générer des milliers de décrocheurs, singulièrement en voie professionnelle ».

Plusieurs municipalités font marche arrière sur les mobilités douces

Après un mandat marqué par la priorité donnée au vélo et aux transports doux, plusieurs équipes municipales élues en mars rouvrent la porte à l'automobile. Au nom du soutien aux commerces ou du pouvoir d'achat, des maires, souvent à rebours de leurs prédécesseurs écologistes, multiplient les gestes en faveur des automobilistes.
À Besançon, Ludovic Fagaut (LR) a été élu sur la promesse de « mettre fin aux embouteillages ». L'une de ses premières mesures a consisté à rendre gratuits pendant deux heures, à la mi-journée, dix grands parkings du centre-ville, et à rouvrir à la circulation certaines voies fermées par l'ex-maire écologiste Anne Vignot. À Mulhouse, le nouveau maire [illegible] Marquet a rouvert une artère d'un kilomètre desservant le marché couvert. Il justifie ce choix par la situation de sa commune, l'une des plus pauvres de France, où ceux qui ne viennent plus en centre-ville « font vraiment défaut ».
Le mouvement ne se limite pas à la droite. À Lyon, la métropole, passée à droite, a annoncé cet été le retour de voitures en centre-ville, malgré l'opposition de la mairie, restée écologiste. À Avignon, gérée par l'ex-journaliste Olivier Galzi, sans étiquette mais soutenu par des partis de centre droit, plusieurs axes sont rouverts et un grand projet de contournement routier est relancé. L'adjoint à la circulation, Nicolas Donnadille, plaide pour un « rééquilibrage » : « Il ne s'agit pas de détricoter tout ce qui a été fait pour les transports doux mais de donner sa place à la [illegible] voiture. »
À Strasbourg, la socialiste Catherine Trautmann, l'une des premières en France à avoir réintroduit le tramway en ville dans les années 1990, a réduit les tarifs de stationnement en voirie, fortement augmentés par l'écologiste Jeanne Barseghian. Une mesure « sociale », selon elle, visant à préserver le pouvoir d'achat des automobilistes. Sa rivale, passée dans l'opposition, rétorque que ce sont pourtant les usagers les plus aisés qui en profitent le plus.
Pour la géographe Mariane Thébert, de l'université Gustave-Eiffel, « il y a effectivement un retour en arrière » sur les politiques de mobilité destinées à lutter contre le dérèglement climatique et à améliorer la qualité de l'air. Elle observe aussi, dans les petites collectivités, y compris à gauche, de plus fortes réticences à [illegible] politiques cyclables, en raison d'un « coût politique à l'assumer ».

B) La Semaine du Roussillon

- Parution du 28 octobre 2026

10 La Semaine du Roussillon N°1572

Annonces Légales

Du 28 octobre au 3 novembre 2026

AVIS D'ENQUÊTE PUBLICUE
PORTANT SUR UN PROJET DE CLASSEMENT DANS LE DOMAINE PUBLIC DE DIVERSES VOIES ET ESPACES PUBLICS SUR LA COMMUNE DE SAINT-ESTÈVE

Par délibération du 04/06/2025 et conformément à l'arrêté en date du 05 octobre 2026, Monsieur le Maire de la Commune de SAINT-ESTÈVE a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur le classement dans le domaine public de diverses voies et espaces à usage public de la commune de Saint-Estève.
Cette enquête se déroulera du lundi 16 novembre 2026 au lundi 30 novembre 2026 inclus soit pour une durée de 15 jours.
Conformément à l'arrêté susvisé, Monsieur Guy BELLMANN, Cadre D.D.E. retraité, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur.
Pendant la durée de l'enquête, toute personne pourra prendre connaissance du dossier d'enquête publique à la Mairie de Saint-Estève, Service Urbanisme, rez-de-chaussée aux jours et heures d'ouverture :
- du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30,
- le vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h.
L'entier dossier d'enquête publique sera également consultable sur le site internet de la commune[https://www.saint-esteve.com/].
Des informations complémentaires peuvent être sollicitées auprès du service Urbanisme de la Commune de SAINT-ESTEVE soit :
• Par téléphone au 04-68-38-23-28,
• Par courriel à l'adresse suivante : laurent.vidal@st-esteve.com.
Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de plan peuvent être consignées par les intéressés :
• Sur le registre d'enquête ouvert à cet effet
• Par courrier adressé à l'attention du commissaire enquêteur, à la Mairie de Saint-Estève 5 rue de la République, 66240 Saint-Estève,
• Sur l'adresse courriel suivante : enquete.publique.voirie@st-esteve.com.
Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public en Mairie de Saint-Estève, Service Urbanisme au rez-de-chaussée, le jeudi 26 novembre de 8h30 à 11h30.
Dans un délai d'un mois à l'issue de la clôture de l'enquête, une copie des conclusions du commissaire enquêteur sera déposée en Mairie, pour y être tenue à la disposition du public pendant un an.

BEAUTICAE
Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 16 BD JOHN FITZGERALD KENNEDY 66100 PERPIGNAN
Siège de liquidation : 3 impasse Joan Miro 66300 THUIR
909 364 826 RCS PERPIGNAN

Aux termes d'une décision en date du 15 septembre 2026 au domicile de la Gérante, l'Associée Unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Julia DIDELOT, demeurant 3 impasse Joan Miro, 66300 THUIR, de son mandat de liquidateur, la société étant ainsi définitivement éteinte. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de Commerce de PERPIGNAN.

Pour avis
Le Liquidateur

SL
Société par actions simplifiée
au capital de 800 €
Siège social : 28 BOULEVARD JEAN BRUNET 66000 PERPIGNAN
985 130 319 RCS PERPIGNAN

Aux termes d'une décision en date du 1er septembre 2026, l'Associé Unique statuant en application des articles L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

ULTIMATE POWER
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 2 RUE EU PILOU ZA LAS EGUES
66140 CANET EN ROUSSILLON
884 935 219 RCS PERPIGNAN

Aux termes d'une délibération en date du 1er septembre 2026, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis
La Gérance

SEIKOU
Société par actions simplifiée en liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 4 RUE DES ARTS BAT 4, 66450 POLLESTRES
Siège de liquidation : 4, RUE DES ARTS 66450 POLLESTRES
815 013 800 RCS PERPIGNAN

Aux termes d'une décision en date du 15 JUILLET 2026 au POLLESTRES, l'Associé Unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé CHRISTOPHE BEC, demeurant 4, rue des Ars 66450 POLLESTRES, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de Commerce de PERPIGNAN.

POUR AVIS

GRAILLE Y JOULOT
Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège social : 3 rue de la Tramontane, 66410 VILLELONGUE DE LA SALANQUE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 15 octobre 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : GRAILLE Y GOULOT
Siège : 6 rue de la Tramontane, 66410 VILLELONGUE DE LA SALANQUE
Durée : 99 ans
Capital : 1 000 euros
Objet : - L'exploitation d'un commerce ambulant de restauration rapide, préparation et vente à emporter de plats cuisinés, produits alimentaires, snack et boissons.
- Prestations de traiteur et évènements publics ou privés.
-La vente de produits alimentaires régionaux et dérivés
Président : Monsieur Kévin THIBAULT, demeurant 1 Place Jean Cocteau, 66470 SAINTE MARIE LA MER
Directeur général : Monsieur Jean-Baptiste ROS, demeurant 6 rue de la Tramontane 66410 VILLELONGUE DE LA SALANQUE
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de PERPIGNAN.

POUR AVIS
Le Président

SARL GT PATRIMOINE
au Capital de 1 000 €
Siège, 9 carrer Del Grevo
66740 VILLELONGUE-DELS-MONTS
821 989 157 R.C.S. PERPIGNAN

Par décision de l'AGE en date du 30/09/2026, il a été décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 30/09/2026. TERRA a été nommé en qualité de liquidateur. Le siège de liquidation est fixé 9 carrer Del Grevol – 66740 VILLELONGUE-DELS-MONTS. Le siège de liquidation est fixé 9 carrer Del Grevol – 66740 VILLELONGUE-DELS-MONTS.
Mention en sera faite au RCS de PERPIGNAN.

LES EDITIONS DE CELESTINA
SARL au capital de 200 500 €
Siège social : 15 rue Maréchal de Sully, 66000 PERPIGNAN
509 351 418 RCS PERPIGNAN

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire en date du 16 octobre 2026, il a été pris acte de la démission de TRESSERAS Cécile Françoise Josette, de ses fonctions de co-gérant, à compter du 12 septembre 2023
La société continue d'être administrée par GASQUEZ Antoine.
Mention sera faite au RCS de PERPIGNAN.

DEPOSITAIRE DE JOURNAUX

V) Matrices cadastrales

A) Lotissement « Les Mélias » - Parcelles AH n°195 et 196

ANNEE DE MAJ	2024	DEP DIR	66 0	COM	172 ST ESTEVE	TRES	038	RELEVE DE PROPRIETE	NUMERO COMMUNAL	S01060

Propriétaire/Indivision simple — MBQNL9 — LAUNAY/AURELIE ROSE-MARIE — Né(e) le 25/02/1977
0007 RUE DES ABEILLES — 66240 ST ESTEVE — à 45 ORLEANS

Propriétaire/Indivision simple — MBQNL8 — SOMMER/NICOLAS THIERRY DOMINIQUE — Né(e) le 20/04/1977
0007 RUE DES ABEILLES — 66240 ST ESTEVE — à 45 ORLEANS

PROPRIETES BATIES

DESIGNATION DES PROPRIETES							IDENTIFICATION DU LOCAL					EVALUATION DU LOCAL															
AN	SEC	N° PLAN	C PART	N° VOIRIE	ADRESSE	CODE RIVOLI	BAT	ENT	NIV	N° PORTE	N°INVAR	S TAR	M EVAL	AF	NAT LOC	CAT	RC COM IMPOSABLE	COLL	NAT EXO	AN RET	AN DEB	FRACTION RC EXO	% EXO	TX OM	COEF	RC TEOM
23	AH	174		7	RUE DES ABEILLES	0006	A	01	00	01001	0248986 D	172A	C	H	MA	5	2784							P		2784

R EXO 0 EUR
REV IMPOSABLE COM 2784 EUR — COM
R IMP 2784 EUR

PROPRIETES NON BATIES

DESIGNATION DES PROPRIETES						EVALUATION															LIVRE FONCIER
AN	SECTION	N° PLAN	N° VOIRIE	ADRESSE	CODE RIVOLI	N° PARC PRIM	FP/DP	S TAR	SUF	GR/SS GR	CL	NAT CULT	CONTENANCE HA A CA	REVENU CADASTRAL	COLL	NAT EXO	AN RET	FRACTION RC EXO	% EXO	TC	Feuillet
23	AH	174	7	RUE DES ABEILLES	0006	0002	1	172A		S			3 64	0							
23	AH	195		PLANE DE DESSUS	B041	0002	1	172A		S			22 81	0							
23	AH	196		PLANE DE DESSUS	B041	0002	1	172A		S			17 85	0							

R EXO 0 EUR — R EXO 0 EUR
HA A CA — REV IMPOSABLE 0 EUR — COM — TAXE AD
CONT 44 30 — R IMP 0 EUR — R IMP 0 EUR — MAJ TC 0 EUR

Source : Direction Générale des Finances Publiques

B) Lotissement « Lo Pardal » - Parcelle AM n°69

ANNEE DE MAJ	2024	DEP DIR	66 0	COM	172 ST ESTEVE	TRES	038	RELEVE DE PROPRIETE	NUMERO COMMUNAL	+01595

Propriétaire PBF3K4 VOIRIE ET ESPACES VERTS 172 AM25 AM69 ET XX4
VIEUX VILLAGE 66240 ST ESTEVE

PROPRIETES NON BATIES

DESIGNATION DES PROPRIETES						EVALUATION														LIVRE FONCIER
AN	SECTION	N° PLAN	N° VOIRIE	ADRESSE	CODE RIVOLI	N° PARC PRIM	FP/DP	S TAR	SUF	GR/SS GR	CL	NAT CULT	CONTENANCE HA A CA	REVENU CADASTRAL	COLL	NAT EXO	AN RET	FRACTION RC EXO	% EXO	TC	Feuillet
24	AM	25		RUE DES PYRENEES	0515		1	172A		S			13	0							
24	AM	69		RUE DES PYRENEES	0515		1	172A		S			5 73	0							
24	XX	4		RUE DES PYRENEES	0515		1	172A		S			14 49	0							

R EXO 0 EUR R EXO 0 EUR

HA A CA REV IMPOSABLE 0 EUR COM TAXE AD
CONT 20 35 R IMP 0 EUR R IMP 0 EUR MAJ TC 0 EUR

Source : Direction Générale des Finances Publiques

Vous trouverez dans le tableau ci-après en annexe XI l’ensemble des copropriétaires correspondants

C) Lotissement « Mas Del Rey » - Parcelles AP n°371 et 404

ANNEE DE MAJ	2024	DEP DIR	66 0	COM	172 ST ESTEVE	TRES	038	RELEVE DE PROPRIETE	NUMERO COMMUNAL	+01196

Propriétaire PBFCND OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DES PYRENEES ORIENTALES
BP 60440 0007 RUE VALETTE 66000 PERPIGNAN

PROPRIETES NON BATIES

DESIGNATION DES PROPRIETES						EVALUATION															LIVRE FONCIER
AN	SECTION	N° PLAN	N° VOIRIE	ADRESSE	CODE RIVOLI	N° PARC PRIM	FP/DP	S TAR	SUF	GR/SS GR	CL	NAT CULT	CONTENANCE HA A CA	REVENU CADASTRAL	COLL	NAT EXO	AN RET	FRACTION RC EXO	% EXO	TC	Feuillet
87	AP	404		RUE DU QRT LLANAS	0520		1	172A		AG	12	IMM	1 36								

HA A CA
CONT 1 36

Source : Direction Générale des Finances Publiques

ANNEE DE MAJ	2024	DEP DIR	66 0	COM	172 ST ESTEVE	TRES	038	RELEVE DE PROPRIETE	NUMERO COMMUNAL	+01196

Propriétaire PBFCND OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DES PYRENEES ORIENTALES
BP 60440 0007 RUE VALETTE 66000 PERPIGNAN

PROPRIETES NON BATIES

DESIGNATION DES PROPRIETES						EVALUATION															LIVRE FONCIER
AN	SECTION	N° PLAN	N° VOIRIE	ADRESSE	CODE RIVOLI	N° PARC PRIM	FP/DP	S TAR	SUF	GR/SS GR	CL	NAT CULT	CONTENANCE HA A CA	REVENU CADASTRAL	COLL	NAT EXO	AN RET	FRACTION RC EXO	% EXO	TC	Feuillet
87	AP	371		RUE RACINE	0525		1	172A		AG	12	IMM	96								

HA A CA
CONT 96

Source : Direction Générale des Finances Publiques

D) Lotissement « Beau Versant Ouest » - Parcelle AR n°347

ANNEE DE MAJ	2024	DEP DIR	66 0	COM	172 ST ESTEVE	TRES	038	RELEVE DE PROPRIETE	NUMERO COMMUNAL	+00614

Propriétaire PBBBFQ ASS SYNDICALE LIBRE LE BEAU VERSANT
CHEZ MR MARIN ANTOINE 0007 RUE FRANCOIS ARAGO 66300 PONTEILLA

PROPRIETES NON BATIES

DESIGNATION DES PROPRIETES						EVALUATION															LIVRE FONCIER
AN	SECTION	N° PLAN	N° VOIRIE	ADRESSE	CODE RIVOLI	N° PARC PRIM	FP/DP	S TAR	SUF	GR/SS GR	CL	NAT CULT	CONTENANCE HA A CA	REVENU CADASTRAL	COLL	NAT EXO	AN RET	FRACTION RC EXO	% EXO	TC	Feuillet
83	AR	347		COSTE ROUGE	B021		1	172A		S			10 43								

	HA A CA
CONT	10 43

Source : Direction Générale des Finances Publiques

Vous trouverez dans le tableau ci-après, en l'annexe XI la liste de l'ensemble des colotis de ce lotissement.

E) Lotissement « L'Etang » - Parcelle AT n°150

ANNEE DE MAJ	2024	DEP DIR	66 0	COM	172 ST ESTEVE	TRES	038	RELEVE DE PROPRIETE	NUMERO COMMUNAL	M01442

Propriétaire/Indivision simple MBJL9P MELARD/JEANNINE
C/ MELARD JEAN PIERRE PARC DE LA ROUVRAIE 4 LAUSANNE 1018 SUISSE

Propriétaire/Indivision simple MBJL9N MELARD/LUCIEN GEORGES
0027 RUE DES PERCHES 66240 ST ESTEVE

PROPRIETES NON BATIES

DESIGNATION DES PROPRIETES						EVALUATION															LIVRE FONCIER
AN	SECTION	N° PLAN	N° VOIRIE	ADRESSE	CODE RIVOLI	N° PARC PRIM	FP/DP	S TAR	SUF	GR/SS GR	CL	NAT CULT	CONTENANCE HA A CA	REVENU CADASTRAL	COLL	NAT EXO	AN RET	FRACTION RC EXO	% EXO	TC	Feuillet
90	AT	150	111	RUE DES PERCHES	0473		1	172A		S			5 69								

	HA A CA
CONT	5 69

Source : Direction Générale des Finances Publiques

Vous trouverez ci-après l'acte de décès de Monsieur Lucien MELARD, survenu le 29 juillet 1999.

St-ESTEVE

TRANSCRIPTION DE DECES
COPIE INTEGRALE

N° 000003 / 2000 Lucien Georges MELARD

Perpignan (Pyrénées Orientales), acte numéro 1505.**********
Le vingt neuf juillet mil neuf cent quatre vingt dix neuf à six heures**
*est décédé Avenue du Languedoc à Perpignan (Pyrénées Orientales)*******
Lucien, Georges Melard, né le onze octobre mil neuf cent vingt cinq à***
Paris (Seine), Domicilié 27, rue des Perches à Saint-Estève (Pyrénées**
Orientales), Fils de Lucien Joseph Mélard et de Louise Georgette********
Orillard, époux de Jeannine Peyrissous.**********
Dressé le trente juillet mil neuf cent quatre vingt dix neuf à douze***
heures dix sur les registres de la commune de Perpignan (Pyrénées*******
Orientales), sur la déclaration de Claudie Augé, 48 ans Adjoint des*****
Cadres au Centre Hospitalier de Perpignan (Pyrénées Orientales) qui*****
lecture faite et invité(e) à lire l'acte, a signé avec Nous, Catherine**
Llauro, Rédacteur à la Mairie de Perpignan, Officier de l'état-civil par
délégation du Maire.**********
.....Suivent les signatures...**********
Transcrit le quatre janvier deux mil à quinze heures vingt cinq sur les*
registres de la commune de Saint-EstèvePyrénées-Orientales, par Nous****
,René Vila, Maire-adjoint de la commune de Saint-Estève, Officier de****
l'état-civil délégué.**********

Saint-Estève,
le 20 octobre 2026,
Copie Certifiée Conforme,
L'Officier d'Etat-Civil délégué,

MAIRIE DE SAINT-ESTÈVE

KELLER Muriel

F) Rue des Primevères – Parcelles BE n°94 et 402 (1 matrice pour chacune des parcelles)

ANNEE DE MAJ	2024	DEP DIR	66 0	COM	172 ST ESTEVE	TRES	038	RELEVE DE PROPRIETE		NUMERO COMMUNAL	M01611

Nu-propriétaire (associé avec U)/Indivision simple — MCM7D2 — FERRY/GUILLAUME
0008 RUE DU BLAIREAU — 11100 NARBONNE

Nu-propriétaire (associé avec U)/Indivision simple — MBP4CD — LLORENS/PASCALE
0019 RUE JUAN MORATA PEZILLA DE LA RIVIERE — 66370 PEZILLA LA RIVIERE

Usufruitier (associé avec N) — MBD6WF — FERRY/CHANTAL
0008 RUE DE LA GRANGERIE — 66240 ST ESTEVE

PROPRIETES NON BATIES

DESIGNATION DES PROPRIETES						EVALUATION															LIVRE FONCIER
AN	SECTION	N° PLAN	N° VOIRIE	ADRESSE	CODE RIVOLI	N° PARC PRIM	FP/DP	S TAR	SUF	GR/SS GR	CL	NAT CULT	CONTENANCE HA A CA	REVENU CADASTRAL	COLL	NAT EXO	AN RET	FRACTION RC EXO	% EXO	TC	Feuillet
24	BE	94		LA FONT D EN MAURES	B026	0069	1	172A		S			2 52								

	HA A CA
CONT	2 52

Source : Direction Générale des Finances Publiques

ANNEE DE MAJ	2024	DEP DIR	66 0	COM	172 ST ESTEVE	TRES	038	RELEVE DE PROPRIETE	NUMERO COMMUNAL	L00758

Propriétaire/Indivision simple MBL3G8 LLECH/COLETTE
0001 ALL DES BOIS 77000 VAUX LE PENIL

Propriétaire/Indivision simple MBDZNL LLECH/ELISABETH
APP 13 RES LE MONTSERRAT 0003 AV FERNAND DE CHEFDEBIEN 66000 PERPIGNAN

PROPRIETES NON BATIES

DESIGNATION DES PROPRIETES						EVALUATION															LIVRE FONCIER
AN	SECTION	N° PLAN	N° VOIRIE	ADRESSE	CODE RIVOLI	N° PARC PRIM	FP/DP	S TAR	SUF	GR/SS GR	CL	NAT CULT	CONTENANCE HA A CA	REVENU CADASTRAL	COLL	NAT EXO	AN RET	FRACTION RC EXO	% EXO	TC	Feuillet
14	BE	402		LA FONT D EN MAURES	B026	0070	1	172A		AB	02	RUE	1 25								

HA A CA
CONT 1 25

Source : Direction Générale des Finances Publiques

G) Chemin piéton bordant le Canal Vernet et Pia – Parcelle BE n°161

ANNEE DE MAJ	2024	DEP DIR	66 0	COM	172 ST ESTEVE	TRES	038	RELEVE DE PROPRIETE	NUMERO COMMUNAL	+01300
Propriétaire						PBD8DR		COPROPRIETAIRES 172 BE 160		
LA FONT D EN MAURES			66240 ST ESTEVE							

PROPRIETES NON BATIES																						
DESIGNATION DES PROPRIETES						EVALUATION																LIVRE FONCIER
AN	SECTION	N° PLAN	N° VOIRIE	ADRESSE	CODE RIVOLI	N° PARC PRIM	FP/DP	S TAR	SUF	GR/SS GR	CL	NAT CULT	CONTENANCE HA A CA	REVENU CADASTRAL	COLL	NAT EXO	AN RET	FRACTION RC EXO	% EXO	TC	Feuillet
24	BE	161		LA FONT D EN MAURES	B026	0066	1	172A		S			16 40								
CONT	HA A CA 16 40																				

Source : Direction Générale des Finances Publiques

Vous trouverez dans le tableau ci-après en annexes XI la liste de l'ensemble des copropriétaires de cette parcelle correspondant aux colotis du lotissement « La Palmeraie ».

H) Impasse Arago – Parcelle BH n°266

ANNEE DE MAJ	2024	DEP DIR	66 0	COM	172 ST ESTEVE	TRES	038	RELEVE DE PROPRIETE	NUMERO COMMUNAL	D00339

Propriétaire/Succession de 66240 ST ESTEVE	MBCZFW	EY/FRANCOIS
Propriétaire/Succession de 66240 ST ESTEVE	MBBX8L	BOUIX/SEBASTIEN
Propriétaire/Indivision simple 66240 ST ESTEVE	MBCMP7	DALOU/MICHEL

PROPRIETES NON BATIES

DESIGNATION DES PROPRIETES						EVALUATION															LIVRE FONCIER
AN	SECTION	N° PLAN	N° VOIRIE	ADRESSE	CODE RIVOLI	N° PARC PRIM	FP/DP	S TAR	SUF	GR/SS GR	CL	NAT CULT	CONTENANCE HA A CA	REVENU CADASTRAL	COLL	NAT EXO	AN RET	FRACTION RC EXO	% EXO	TC	Feuillet
87	BH	266		RUE ARAGO	0055		1	172A		S			29								

	HA	A	CA
CONT			29

Source : Direction Générale des Finances Publiques

Acte de décès de Monsieur François EY :

St-ESTEVE

ACTE DE DECES
COPIE INTEGRALE

N° 000012 / 1961 François Antoine Michel EY

N° - 1 2 .
D E C E S de:
François,Antoine
Michel
E Y
le 28 mars
1 9 6 1 .

Le vingt huit mars mil neuf cent soixante-un, trois heures trente minutes du matin, est décédé en son domicile à Saint-Estève : François, Antoine, Michel E Y, propriétaire, né à St-Estève le dix sept janvier mil huit cent quatre vingt huit , fils de feu Michel EY et de feue Catherine DANTJOU, époux de Rose BERDAGUER. Dressé le vingt huit mars mil neuf cent soixante-un, quinze heures, sur la déclaration de Monsieur Emile LAUGA, secrétaire de Mairie, âgé de cinquante ans, domicilié à St-Estève, qui lecture faite, a signé avec Nous, Léon OLIVA, Adjoint au Maire de la Commune de St-Estève, délégué à l'Etat Civil.-

Saint-Estève,
le 31 juillet 2026,
Copie Certifiée Conforme,
L'Officier d'Etat-Civil délégué,

Avis de décès de Monsieur Michel DALOU :

ST-ESTEVE

ACTE DE DECES
COPIE INTEGRALE

N° 000027 / 1955 Michel Eugène DALOU

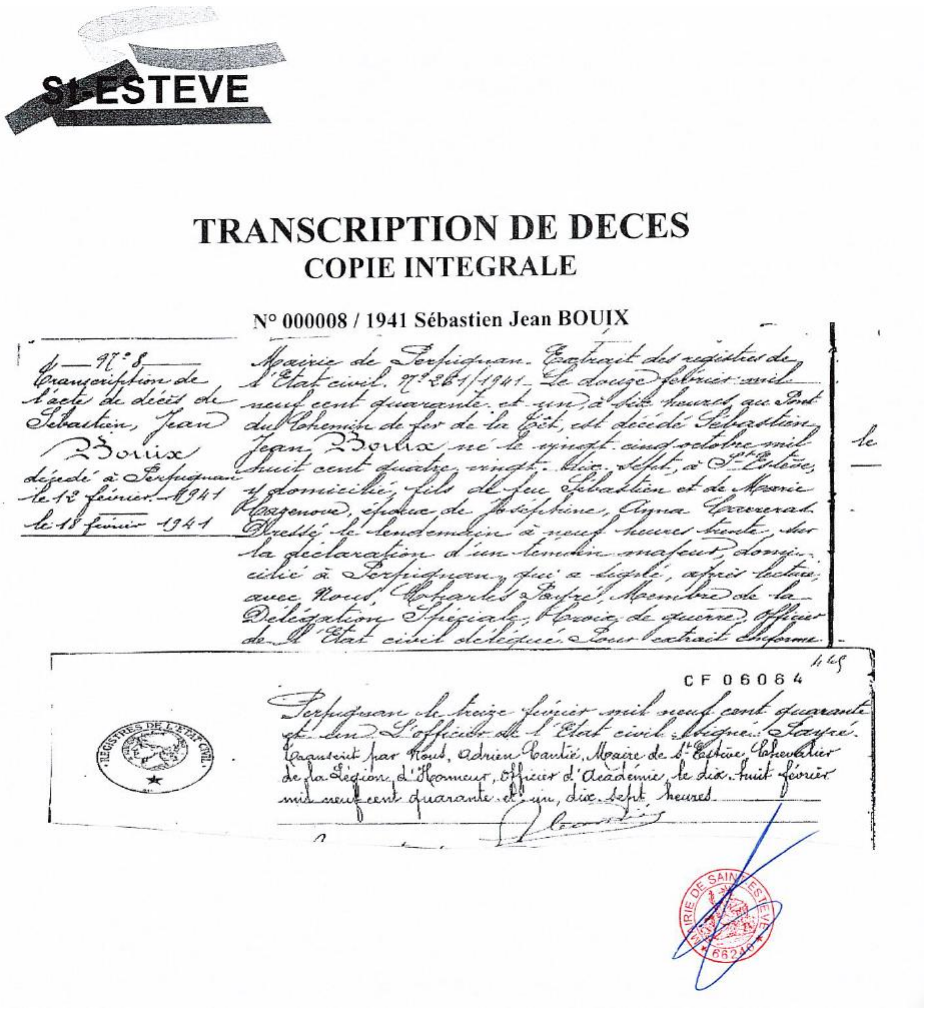
N° 27.-
D E C E S de:
Michel,Eugène
D A L O U
le 3 octobre
1955.

Le trois octobre mil neuf cent cinquante cinq,deux heures du matin,est décédé en son domicile à St-Estève,Michel,Eugène DALOU,retraité des Ponts et Chaussées,né à St-Estève le trente juin mil huit cent quatre vingt neuf,fils de feu Antoine DALOU et de feue Thérèse ORIOL,époux de Rose Anna BAC.Dressé le trois octobre mil neuf cent cinquante cinq,dix heures du matin sur la déclaration de Monsieur Etienne DANIEL,cultivateur,domicilié à St-Estève,qui,lecture faite a signé avec Nous Dominique SAUT, Maire de la Commune de St-Estève,Officier de l'Etat Civil.-

N° 28.-

Saint-Estève,
le 31 juillet 2026,
Copie Certifiée Conforme,
L'Officier d'Etat-Civil délégué,

Avis de décès de Monsieur Sébastien BOUIX :



TRANSCRIPTION DE DECES
COPIE INTEGRALE

N° 000008 / 1941 Sébastien Jean BOUIX

N° 8
Transcription de l'acte de décès de Sébastien, Jean Bouix décédé à Perpignan le 13 février 1941
le 18 février 1941

Mairie de Perpignan. Extrait des registres de l'Etat civil. N° 261/1941. Le douze février mil neuf cent quarante et un à dix heures, par Nous du Chemin de fer de la Cie, est décédé Sébastien Jean Bouix né le vingt cinq octobre mil huit cent quatre vingt dix sept, à St Estève, y domicilié, fils de feu Sébastien et de Marie Cazenove, épouse de Joséphine, Anna Carrerras. Dressé le lendemain à neuf heures trente, sur la déclaration d'un témoin majeur, domicilié à Perpignan, qui a signé, après lecture, avec Nous, Charles Parpal, Membre de la Délégation Spéciale, Croix de guerre, Officier de l'Etat civil délégué. Pour extrait conforme.

CF 06064

Perpignan le treize février mil neuf cent quarante et un. L'officier de l'Etat civil soussigné, Jugé. Certifie par Nous, Adrien Cantié, Maire de St Estève, Chevalier de la Légion d'Honneur, Officier d'Académie, le dix huit février mil neuf cent quarante et un, dix sept heures.

REGISTRES DE L'ETAT CIVIL

MAIRIE DE SAINT-ESTEVE

I) Lotissement « Parent » - Parcelles BK n°105 et 114

ANNEE DE MAJ	2024	DEP DIR	66 0	COM	172 ST ESTEVE	TRES	038	RELEVE DE PROPRIETE	NUMERO COMMUNAL	+01406

Propriétaire PBFLFD PROP INDIVIS 172BK105 BK114 XX94 ESPACES VERTS
0000 RUE JOSEPH PARENT 66240 ST ESTEVE

PROPRIETES NON BATIES

DESIGNATION DES PROPRIETES								EVALUATION													LIVRE FONCIER
AN	SECTION	N° PLAN	N° VOIRIE	ADRESSE	CODE RIVOLI	N° PARC PRIM	FP/DP	S TAR	SUF	GR/SS GR	CL	NAT CULT	CONTENANCE HA A CA	REVENU CADASTRAL	COLL	NAT EXO	AN RET	FRACTION RC EXO	% EXO	TC	Feuillet
19	BK	105		AV GEN DE GAULLE	0275		1	172A		AB	02	RUE	1 75	2.22							
19	BK	114		RUE JOSEPH PARENT	0341		1	172A		AB	02	RUE	1 03	1.31							
24	XX	94		RUE JOSEPH PARENT	0341		1	172A		S			11 03	0							

R EXO 0 EUR R EXO 0 EUR

HA A CA REV IMPOSABLE 4 EUR COM TAXE AD

CONT 13 81 R IMP 4 EUR R IMP 4 EUR MAJ TC 0 EUR

Source : Direction Générale des Finances Publiques

Vous trouverez dans le tableau ci-après, en annexe XI la liste de l'ensemble des propriétaires de cette parcelle correspondant aux colotis du lotissement « Parent ».

A la suite des recherches effectuées, il apparaît que Monsieur Aimé et Madame Carida MALET, copropriétaires des délaissés concernés en tant que propriétaires de la parcelles BK n°103, sise 2 rue Joseph Parent, sont décédés sans succession achevée.

Vous trouverez ci-après les actes de décès correspondants :

ACTE DE DECES
COPIE INTEGRALE

N° 000072 / 2012 Aimé MALET

Le sept juillet deux mil douze à dix-sept heures et trente minutes est** décédé en son domicile à SAINT-ESTEVE (Pyrénées-Orientales) 2 rue Joseph Parent, Aimé MALET, né à SAINT-ESTEVE (Pyrénées-Orientales), le 17****** janvier 1920, retraité, fils de Jacques MALET et de Thérèse BATLLE,***** décédés, époux de Carida PEREZ.**********
Dressé le neuf juillet deux mil douze à dix heures, sur la déclaration** de Eric FENOY, 40 ans, Directeur des Pompes Funèbres "La Stéphanoise",** domicilié 1 rue de l'innovation à Saint Estève (Pyrénées-Orientales),*** qui, lecture faite et invité à lire l'acte, a signé avec Nous, Christine VILLADOMAT, Attachée Territoriale Principale de la Commune de Saint***** Estève, officier de l'état civil par délégation.**********

Acte de notoriété établi le 04 octobre 2012 par Maître Jacques FITTE,*** notaire à Millas (Pyrénées-Orientales), office notarial n°66014********* Mention apposée à SAINT-ESTEVE le 12 octobre 2012********** par Robert VILA, Maire de la Commune de Saint Estève, Officier de l'état civil.**********
12 octobre 2012.**********

Saint-Estève,
le 26 août 2026,
Copie Certifiée Conforme,
L'Officier d'Etat-Civil délégué,

KELLER Muriel

ACTE DE DECES
COPIE INTEGRALE

N° 000290 / 2023 Carida PEREZ

Date et heure du décès	:	le vingt quatre décembre deux mille vingt trois à dix huit heures**********
Lieu	:	2 rue Joseph Parent à SAINT-ESTEVE (Pyrénées-Orientales)**
NOM de la personne décédée	:	PEREZ**********
Prénom(s)	:	Carida**********
née le	:	1er septembre 1930**********
à	:	NARBONNE (Aude)**********
profession	:	en retraite**********
domicile	:	SAINT-ESTEVE (Pyrénées-Orientales), 2 rue Joseph Parent***
fille de	:	Mariano PEREZ**********
et de	:	Carmen AVALADORO **********
veuve de	:	Aimé MALET**********
Déclarant	:	Hervé CRUZ, 47 ans, Conseiller funéraire, domicilié à***** SAINT-ESTEVE (Pyrénées-Orientales), 1 rue de l'innovation*
Date et heure de l'acte	:	26 décembre 2023 à 14 heures 36 minutes**********

Après lecture et invitation à lire l'acte, Nous, Muriel KELLER, Adjoint Administratif**** Principal 2ème Cl., Officier de l'état civil par délégation du Maire, avons signé avec le déclarant.**********

Rectifié par décision de l'officier de l'état civil de Saint-Estève (Pyrénées-Orientales) n° 01/2024 du 5 janvier 2024 en ce sens que la défunte est née à Ussat Ariège).********** Mention apposée le 5 janvier 2024. Muriel KELLER, Adjoint Administratif Principal 2ème*** Cl., Officier de l'état civil par délégation du Maire.**********

Saint-Estève,
le 26 août 2026,
Copie Certifiée Conforme,
L'Officier d'Etat-Civil délégué,

KELLER Muriel

J) Lotissement « Picard » - Parcelle BM n°6

ANNEE DE MAJ	2024	DEP DIR	66 0	COM	172 ST ESTEVE	TRES	038	RELEVE DE PROPRIETE	NUMERO COMMUNAL	P00073

Propriétaire/Indivision simple MBHTXX PICARD/ANNA ROSE MARIE
0024 AV DES JARDINS 66240 ST ESTEVE

Propriétaire/Indivision simple MBHN4N PICARD/MICHEL FRANCOIS JOSEPH
0024 AV DES JARDINS 66240 ST ESTEVE

PROPRIETES NON BATIES

DESIGNATION DES PROPRIETES						EVALUATION															LIVRE FONCIER
AN	SECTION	N° PLAN	N° VOIRIE	ADRESSE	CODE RIVOLI	N° PARC PRIM	FP/DP	S TAR	SUF	GR/SS GR	CL	NAT CULT	CONTENANCE HA A CA	REVENU CADASTRAL	COLL	NAT EXO	AN RET	FRACTION RC EXO	% EXO	TC	Feuillet
87	BM	6		AV DES JARDINS	0325		1	172A		S			2 43								

	HA A CA
CONT	2 43

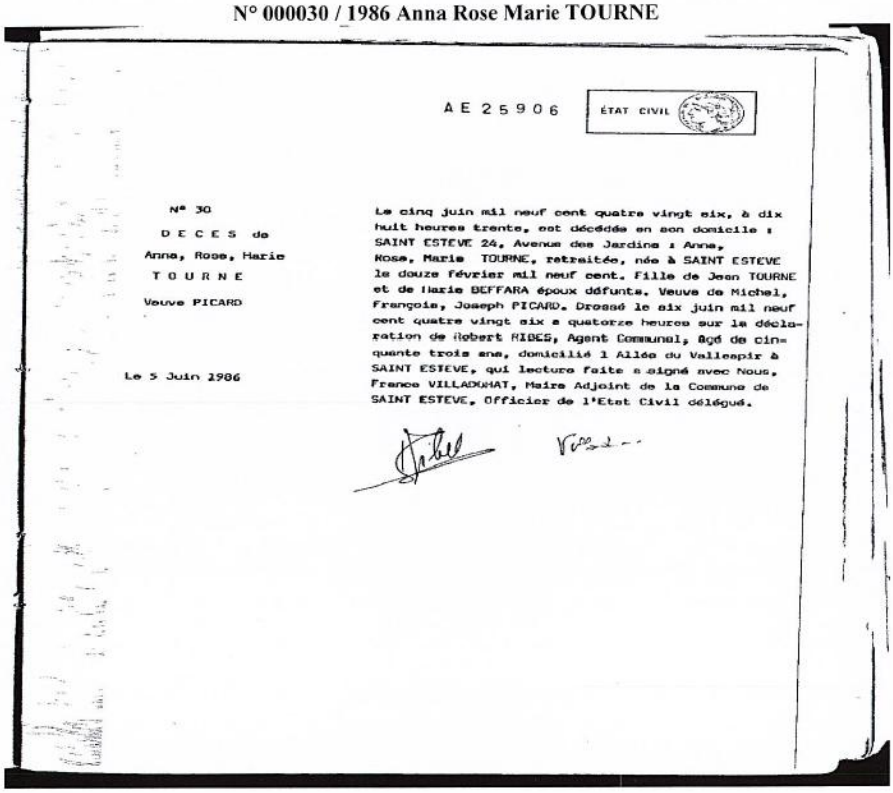
Source : Direction Générale des Finances Publiques

Madame Anna PICARD :

ST ESTEVE

ACTE DE DECES
COPIE INTEGRALE

N° 000030 / 1986 Anna Rose Marie TOURNE



AE 25906 ÉTAT CIVIL

N° 30

D E C E S de

Anna, Rose, Marie

T O U R N E

Veuve PICARD

Le 5 Juin 1986

Le cinq juin mil neuf cent quatre vingt six, à dix huit heures trente, est décédée en son domicile : SAINT ESTEVE 24, Avenue des Jardins : Anna, Rose, Marie TOURNE, retraitée, née à SAINT ESTEVE le douze février mil neuf cent. Fille de Jean TOURNE et de Marie BEFFARA époux défunts. Veuve de Michel, François, Joseph PICARD. Dressé le six juin mil neuf cent quatre vingt six à quatorze heures sur la déclaration de Robert RIBES, Agent Communal, âgé de cinquante trois ans, domicilié 1 Allée du Valleapir à SAINT ESTEVE, qui lecture faite a signé avec Nous, France VILLADUHAT, Maire Adjoint de la Commune de SAINT ESTEVE, Officier de l'Etat Civil délégué.

Saint-Estève,
le 21 décembre 2023,
Copie Certifiée Conforme,
L'Officier d'Etat-Civil délégué,

MAIRIE DE SAINT-ESTEVE

Marie-Antoinette PARRA
Rédacteur Territorial

Monsieur Michel PICARD ;

S1-ESTEVE

ACTE DE DECES
COPIE INTEGRALE

N° 000011 / 1984 Michel François Joseph PICARD

CC 08969 ÉTAT CIVIL

N° 11

D E C E S

de

Michel, François Joseph

P I C A R D

Le 26 Février 1984.

Le vingt six février mil neuf cent quatre vingt quatre à cinq heures, est décédé Michel, François Joseph PICARD, retraité, né le neuf juillet mil huit cent quatre vingt dix huit à SAINT-ESTEVE (P.O.)Fils de Michel PICARD et de Catherine CANTIE. Epoux de Anna, Rose, Marie TOURNE. Dressé le vingt sept février mil neuf cent quatre vingt quatre à onze heures, sur la déclaration de Robert RIBES, Agent Communal, âgé de cinquante ans, domicilié 1 Allée du Vallespir à SAINT-ESTEVE, qui lecture faite a signé avec Nous, France VILLADOMAT, Maire-Adjoint de la Commune de SAINT-ESTEVE, Officier de l'Etat-Civil délégué.
XXX 24, Avenue des Jardins, y domicilié

Saint-Estève,
le 31 juillet 2026,
Copie Certifiée Conforme,
L'Officier d'Etat-Civil délégué,

XI) Liste des copropriétaires des lotissements

LISTE DES COLOTIS DU LOTISSEMENT LO PARDAL

PARCELLES	PROPRIETAIRES	DATE ET LIEU DE NAISSANCE	ADRESSE	VILLE	ENVOI COURRIER	DATE REPONSE	AVIS
AM 68	Mme Véronique GARCIA (nue-prop)	Née le 15/081961 à PERPIGNAN	27 rue Beauséjour	66000 PERPIGNAN	10/29/2026		
	Mme Rose ROCA (usuf)	Née le 05/01/1937 à 66 BOULETERNERE	29 rue des Pyrénées	66240 SAINT-ESTEVE	10/29/2026		
AM 67	M.Jean-Pierre ARTOLA	Né le 20/03/1941 à 11 ARGELIERS	27 rue des Pyrénées	66240 SAINT-ESTEVE	10/29/2026		
AM 66	Mme Muriel RIBERA	Née le 25/06/1966 à 66 PERPIGNAN	25 rue des Pyrénées	66240 SAINT-ESTEVE	10/29/2026		
AM 65	M.Matthieu GUILLEM KHEDIMI	Né le 15/01/1997 à PERPIGNAN	23 rue des Pyrénées	66240 SAINT-ESTEVE	10/29/2026		
	Mme Maïli ARNAU	Née le 04/07/1997 à PERPIGNAN	3 avenue des Olympiades	66240 SAINT-ESTEVE	10/29/2026		
AM 64	M.Julien JOLIE	Né le 21/03/1984 à 59 VALENCIENNES	21 rue des Pyrénées	66240 SAINT-ESTEVE	10/29/2026		
	Mme Céline LEROUX	Née le 27/07/1982 à 44 NANTES			10/29/2026		
AM 63	M.Eric AUDOUX	Né le 05/06/1959 à 78 ST-GERMAIN-EN-LAYE	24 rue de las Parres	66210 BOLQUERE	10/29/2026		
AM 62	Mme Liliane NAUROY (usuf)	Née le 17/02/1939 à 57 METZ	17 rue des Pyrénées	66240 SAINT-ESTEVE	10/29/2026		
	M.Pascal CHOLOKOW (nu-prop)	Né le 31/03/1964 à 57 METZ	16 traverse de Pomègues	13008 MARSEILLE	10/29/2026		
AM 35	M.Michel FOSSAS	Né le 12/05/1963 à 66 PERPIGNAN	7 place du Souvenir Français	66240 SAINT-ESTEVE	10/29/2026		
AM 34	M.Joffrey LAURET	Né le 28/08/1988 à 66 PERPIGNAN	7 rue des Albères	66240 SAINT-ESTEVE	10/29/2026		
	Mme Eméline PUJOL	Née le 09/06/1988 à 66 PERPIGNAN			10/29/2026		
AM 33	Mme Claude ROULOT	Née le 26/06/1952 à 88 NEUFCHATEAU	25 rue du 18 mai 1945	51400 MOURMELON-LE-PETIT	10/29/2026		
	Mme Virginie BERWICK	Née le 21/10/1983 à 51 REIMS	8 rue des Fleurs	66240 SAINT-ESTEVE	10/29/2026		
AM 32	M Jean PRATSEVALL	Né le 31/01/1940 à 66 PERPIGNAN	13 RUE DE LA LIBERTE	66370 PEZILLA LA RIVIERE	10/29/2026		
	Mme Sylvie ATGE	Née le 20/01/1969 à PERPIGNAN	13 IMP DES TAMARINS	66420 LE BARCARES	10/29/2026		
AM 31	Mme Edith AMELINE	Née le 10/12/1952 à 94 TERRITOIRES DU SUD	Boulevard Amilcar Cabral	97200 FORT-DE-FRANCE	10/29/2026		
AM 26	SCI CDT - Mme Anne-Sophie THIEBAUD		3 avenue de Baixas	66240 SAINT-ESTEVE	10/29/2026		
AM 27	M. XIA ZHIWEI	Né le 23/10/1986 à99 CHINE	1 Avenue de Baxais	66240 SAINT-ESTEVE	10/29/2026		
	Mme XIA XINXIN	Née le 22/02/1988 à 99 CHINE			10/29/2026		
AM 28	Mme Henriette CONTE	Née le 28/03/1948 à 99 MAROC	6 rue des Albères	66240 SAINT-ESTEVE	10/29/2026		
	Mme Jacqueline RODAS	Née le 19/04/1944 à 99 MAROC	6b rue Voltaire	66130 CORBERE-LES-CABANES	10/29/2026		
AM 29	M.Philippe BLANC	Né le 14/09/1966 à 66 PERPIGAN	16B rue Armand Barbès	66670 BAGES	10/29/2026		
	M.Jean-Louis BLANC	Né le 28/11/1960 à 66 PERPIGNAN	66 rue du 8 mai	66680 CANOHES	10/29/2026		
	M.Jean BLANC (usuf)	Né le 06/11/1934 à 66 CORBERE	4 rue des Albères	66240 SAINT-ESTEVE	10/29/2026		
AM 30	M.Olivier DAPREMONT	Né le 29/03/1969 à 66 PERPIGNAN	3289 Cambridge Road	CAMERON PARK CA 95682, ETATS-UNIS	11/2/2026		
	M.Laurent DAPREMONT	Né le 31/08/1966 à PERPIGNAN	41 Venice Street	MENTON VIC 4194, VICTORIA, AUSTRALIE	11/2/2026		

LISTE DES COLOTIS DU LOTISSEMENT BEAU VERSANT OUEST

PARCELLE	PROPRIETAIRE	ADRESSE	VILLE	ENVOI COURRIER	DATE REPONSE	AVIS
AR 133	M. Jacques et Mme Annie MOTTA	13 avenue de la Mirande	66240 SAINT-ESTEVE	19/10/26		
AR 135	SCI DIP	11 avenue de la Mirande	66240 SAINT-ESTEVE	19/10/26		
AR 136	M.Nicolas DELAVAL et Mme Muriel IRIBAREN	3 passage de la Mirande	66240 SAINT-ESTEVE	27/10/26		
AR 131	M. Raymond et Mme Lucienne JEANNIN	5 passage de la Mirande	66240 SAINT-ESTEVE	19/10/26		
AR 132	M.Jean-Pierre NICOLLET	7 passage de la Mirande	66240 SAINT-ESTEVE	19/10/26		

LISTE DES COLOTIS DU LOTISSEMENT LA PALMERAIE							
PARCELLES	**PROPRIETAIRES**	**DATE ET LIEU DE NAISSANCE**	**ADRESSE**	**VILLE**	**ENVOI COURRIER**	**DATE REPONSE**	**AVIS**
BE n°118	Mme Sylvie GIMENEZ	Née le 15/02/1977 à 66 PERPIGNAN	2 rue des Palmiers	66240 SAINT-ESTEVE	23/10/26		
BE n°119	Mme Sylviane FAURE (usu)	Née le 15/02/1977 à 66 PERPIGNAN	4 rue des Palmiers	66240 SAINT-ESTEVE	23/10/26		
	M.Patrice FAURE (nu-prop)	Né le 25/07/1978 à 66 PERPIGNAN	7 rue Joe Rosenthal	66100 PERPIGNAN	23/10/26		
BE n°120	M.Jean-Louis FORGA et Mme Roberte ASCOLA	Né le 02/06/1957 à 66 PLANES Née le 22/09/1959 à 66 PERPIGNAN	6 rue des Palmiers	66240 SAINT-ESTEVE	23/10/26		
BE n°121	M.Claude et Mme Brigitte GORIUS	Né le 13/04/1950 à 54 PONT A MOUSSON Née le 13/05/1951 à 25 BESANCON	8 rue des Palmiers	66240 SAINT-ESTEVE	23/10/26		
BE n°175	Mme Annie MARTINEZ	Née le 12/11/1954 à 66 PERPIGNAN	10 rue des Palmiers	66240 SAINT-ESTEVE	23/10/26		
BE n°124	M.Jean et Mme Anne-Marie BECKER	Né le 22/08/1935 à 93 CONSTANTINE Née le 16/06/1936 à 99	12 rue des Palmiers	66240 SAINT-ESTEVE	23/10/26		
BE n°125	Mme Micheline CABALL (usu)	Né(e) le 02/09/1929 à 66 ORTAFFA	14 rue des Palmiers	66240 SAINT-ESTEVE	23/10/26		
	M.Didier CABALL (nu-prop)	Né le 31/03/1957 à 66 PERPIGNAN	59 rue d'Amblainvilliers	91370 VERRIERES-LE-BUISSON	23/10/26		
	M.Christian CABALL (nu-prop)	Né le 08/11/1955 à 66 PERPIGNAN	30 rue Força Real	66170 SAINT-FELIU-D'AVALL	23/10/26		
BE n°126	M.Jean-Luc et Mme Annie LANTERMINO	Né le 14/10/1955 à 60 SENLIS Née le 31/01/1958 à 11 LEZIGNAN-CORBIERES	16 rue des Palmiers	66240 SAINT-ESTEVE	23/10/26		
BE n°127	M.Alain SARABIA et Mme Corinne BATAILLE	Né le 17/07/1961 à 66 BOMPAS Née le 06/03/1965 à 34 PEZENAS	18 rue des Palmiers	66240 SAINT-ESTEVE	23/10/26		
BE n°128	Mme Anne RESPLANDY	Née le 07/04/1969 à 66 PERPIGNAN	20 rue des Palmiers	66240 SAINT-ESTEVE	23/10/26		
BE n°146	M.Philippe TAYSSE et Mme Nadine MORATO	Né le 11/12/1960 à 75 PANTIN Née le 07/10/1963 à 75 AUBERVILLIERS	22 rue des Palmiers	66240 SAINT-ESTEVE	23/10/26		
BE n°147					23/10/26		
BE n°148	M.André et Mme Florence MAILLARD	Né le 21/03/1961 à 66 PERPIGNAN Née le 08/10/1962 à 99 SENEGAL	14 rue de la Moisson	66240 SAINT-ESTEVE	23/10/26		
	Mme Monique BARTHES	Née le 03/06/1939 à 81 ALBI	26 rue des Palmiers	66240 SAINT-ESTEVE	23/10/26		
BE n°149	M.Frédéric et Mme Magali LAROCHE	Né le 23/04/1973 à 59 BAILLEUL Née le 21/04/1978 à 66 PERPIGNAN	28 rue des Palmiers	66240 SAINT-ESTEVE	23/10/26		
BE n°150	M.Yvon et Mme Martine PARRA	Né le 26/05/1956 à 99 ALGERIE Née le 04/04/1955 à 66 ALENYA	30 rue des Palmiers	66240 ST ESTEVE	23/10/26		
BE n°151	M.Alain PETIT et Mme Denise Nicole PETIT	Né le 18/09/1943 à 08 MEZIERES Née le 05/12/1946 à 66 PERPIGNAN	22 route d'Alénya	66200 THEZA	23/10/26		
BE n°152	M.Laurent et Mme Pascale LASSERRE	Né le 07/03/1968 à 47 MARMANDE Née le 05/11/1965 à 47 MARMANDE	34 rue des Palmiers	66240 SAINT-ESTEVE	23/10/26		
BE n°153	M.Jean-Louis LUCIO (usu)	Né LE 08/06/1653 à 66 PERPIGNAN	36 rue des Palmiers	66240 SAINT-ESTEVE	23/10/26		
	M.Yannick LUCIO (nu-prop)	Né LE 20/04/1984 0 66 PERPIGNAN	60 rue Simone Veil	66240 SAINT-ESTEVE	23/10/26		
BE n°154	M.Francis HITA	Né LE 15/11/1957 à 66 PERPIGNAN	2 rue des Orangers	66240 SAINT-ESTEVE	23/10/26		
	Mme Antoinette MARRAS	Née le 17/01/1654	8 rue des Orangers	66240 SAINT-ESTEVE	23/10/26		
BE n°155	M.Jean et Mme Marie-Hélène MOLES	Né le 05/02/1951 à PERPIGNAN Née le 20/11/1952 à PERPIGNAN	4 rue des Orangers	66240 SAINT-ESTEVE	23/10/26		
BE n°156	Mme Georgette JOUARY et Mme Mariane QUINTANA	Née le 12/11/1934 à PERPIGNAN Née le 23/06/1965 à MARSEILLE	6 rue des Orangers	66240 SAINT-ESTEVE	23/10/26		
BE n°157	M.Michel VIGE	Né le 15/03/1956 à 40 MONT-DE-MARSAN	8 rue des Orangers	66240 SAINT-ESTEVE	23/10/26		

BE n°139	Mme Ghislaine CHAZALON	Née le 29/05/1953 à 30 ALES	13 rue de l'Oasis	66240 SAINT-ESTEVE	23/10/26		
	M.Simon CHAZALON	Né le 01/04/1983 à ALES	3 rue des Carignans	66600 RIVESALTES	23/10/26		
	Mme Valérie CHAZALON	Née le 25/03/1970 à ALES	25 rue des Lilas	75019 PARIS	23/10/26		
	M.Laurent CHAZALON	Né le 25/08/1968 à ALES	155 allée Jean Dufourg	64200 BASSUSSARRY	23/10/26		
BE n°138	Mme Sylvie CELIBERT	Née le 18/04/1967 à 56 VANNES	20 rue de la Grangerie	66240 SAINT-ESTEVE	23/10/26		
BE n°137	M.Claude et Mme Chantal CHABADA	Né le 31/10/1963 à 66 PERPIGNAN Née le 08/05/1970 à 66 PERPIGNAN	18 rue de la Grangerie	66240 SAINT-ESTEVE	23/10/26		
BE n°136	Mme Eliane CLEMENT	Née le 11/10/1937 à 44 NANTES	16 rue de la Grangerie	66240 SAINT-ESTEVE	23/10/26		
BE n°140	M.Claude MARTINEZ	Né(e) le 17/09/1941 À 92 ORAN	11 rue de l'Oasis	66240 SAINT-ESTEVE	23/10/26		
	M. Vincent MARTINEZ	Né le 29/05/1975 à 86 POITIERS	8 RUE DES FENOUILLEDES	66530 CLAIRA	23/10/26		
	Mme Carole BONJEAN	Née le 23/04/1966 à 86 POITIERS	BAT D APPART 82 0002 ESP MEDITERRANEE	66 PERPIGNAN	23/10/26		
	M. Nicolas MARTINEZ	Né le 11/03/1969 à 86 POITIERS	COTONNIERE OUEST 0175 RUE DES GUARANIS	97351 MATOURY	23/10/26		
BE n°141	M.Guy et Mme Danielle CLAISSE	Né le 12/06/1952 à 59 valenciennes Née le 07/04/1947 à 59 BRUILLE-ST-AMAND	9 rue de l'Oasis	66240 SAINT-ESTEVE	23/10/26		
BE n°135	Mme Monique CONSTANT (usu)	Née le 25/01/1940 à 59 MERVILLE	14 rue de la Grangerie	66240 SAINT-ESTEVE	23/10/26		
	Mme Nathalie CONSTANT (nue-prop)	Née le 03/03/1965 à 59 TOURQUOING	12bis avenue des Jardins	66240 SAINT-ESTEVE	23/10/26		
BE n°134	Mme Monique CARBONELL	Née le 18/03/1960 à 66 PERPIGNAN	4 route de Prades	66320 FINESTRET	23/10/26		
BE n°133	M.Jean-Manuel et Mme Josette CANOVAS	Né le 14/04/1951 à MONTPELLIER Née le 16/12/1945 à 99 Espagne	3 rue des Palmiers	66240 SAINT-ESTEVE	23/10/26		
BE n°132	M.Mathias REGNE	Né le 02/02/1981 à 66 PERPIGNAN	19 rue de la Fargue	66500 CONAT	23/10/26		
	M.Thibault MERCIER	Né le 07/10/1984 à 66 PERPIGNAN	5 rue des Palmiers	66240 SAINT-ESTEVE	23/10/26		
BE n°131	Mme Hélène VIES	Née le 26/12/1943 à 66 OMS	7 rue des Palmiers	66240 SAINT-ESTEVE	23/10/26		
BE n°130	M. Olivier Jacques Louis PIBOULEAU	Né le 12/05/1973 à 66 PRADES	9 rue des Palmiers	66240 SAINT-ESTEVE	23/10/26		
	Mme Aude Frédérique BIENCOURT	Née le 05/09/1974 à 59 SECLIN			23/10/26		
BE n°129	Mme Patricia BONNEIL née DELALANDRE	Née le 20/11/1952 à 75 PARIS 10	2 rue du Col de Lli	66000 PERPIGNAN	23/10/26		
	M. Christophe Serge BONNEIL	Né le 14/01/1974 à 66 PERPIGNAN	10 Rue de la Carrerade	66550 CORNEILLA LA RIVIERE	23/10/26		
	Mme Sophie Monique BONNEIL	Née le 02/08/1979 à 66 PERPIGNAN	9 RTE de Prades	66130 ILLE SUR TET	23/10/26		
BE n°145	M. Thierry SAUZEDE	Né le 05/10/1972 à 11 QUILLAN	1 Rue de l'Oasis	66240 SAINT-ESTEVE	23/10/26		
BE n°144	M. Mme Michel Georges GATTEFOSSEY	Né le 01/07/1931 à 75 PARIS 20 Née le 18/06/1930 à 76 LE HAVRE	3 Rue de l'Oasis	66240 SAINT-ESTEVE	23/10/26		
BE n°187					23/10/26		
BE n°186	M. Jean Marie CODOGNES (USUF)	Né le 05/03/1932 à 66 PERPIGNAN	7 Rue de l'Oasis	66240 SAINT-ESTEVE	23/10/26		
BE n°174	Mme Jacqueline CODOGNES née CLUSELLAS (USUF)	Née le 21/07/1934 à 66 PERPIGNAN			23/10/26		
	Mme Christine Jacqueline CODOGNES (NU PRO)	Née le 21/07/1934 à 66 PERPIGNAN	5 Rue de la Riberette	66540 BAHO	23/10/26		
BE n°159	M. Pascal Didier BARTHES	Né le 12/04/1966 à CASTELNAUDARY	13 Rue des Palmiers	66240 SAINT-ESTEVE	23/10/26		
	Mme Corinne BARTHES née DOMINGO	Née le 26/12/1966 à 66 PERPIGNAN			23/10/26		
BE n°158	M. Franck Daniel SURBACK	Né le 30/03/1980 à 51 EPERNAY	12 Ru Louis Labarbe	70200 MAGNY VERNOIS	23/10/26		
	Mme Florence Michelle BARBARIN	Née le 02/081987 à 70 LURE			23/10/26		

LISTE DES COLOTIS DU LOTISSEMENT PARENT

PARCELLES	PROPRIETAIRES	DATE ET LIEU DE NAISSANCE	ADRESSE	VILLE	ENVOI COURRIER	DATE REPONSE	AVIS
BK 104	M.Jean-Benoît VANHELLEPUTTE	Né le 11/09/1970 à 94 LE KREMLIN-BICETRE	4 rue de Verdun	94230 CACHAN	21/10/2026		
	Mme Jeannine VANHELLEPUTTE	Née le 19/06/1940 à 71 CIRY-LE-NOBLE	101 rue Gabriel Peri	94270 LE KREMLIN-BICETRE	21/10/2026		
BK 103	M.Aimé MALLET	DECEDE	2 rue Joseph Parent	66240 SAINT-ESTEVE	21/10/2026		
	Mme Caridad MALET	DECEDEE			21/10/2026		
BK 102	M.Yannick NAVARRO	Né le 02/02/1975 à 11 NARBONNE	4 rue Joseph Parent	66240 SAINT-ESTEVE	21/10/2026		
	Mme Béatrice PUJOL	Née le 11/02/1984 à 66 PERPIGNAN			21/10/2026		
BK 101	M.Joseph NARANJO	Né le 11/06/1953 à 99 Espagne	6 rue Joseph Parent	66240 SAINT-ESTEVE	21/10/2026		
	Mme Marie-Claude NARANJO	Née le 07/03/1955 à 11 OUVEILLAN			21/10/2026		
BK 100	M.Sébastien BOISSY (nu-prop)	Né le 10/08/1971 à 9 LAVELANET	204 LE PATIO DE 21 ALL DE BACCHUS	66000 PERPIGNAN	21/10/2026		
	M.Gys BOISSY (usuf)	Né le 31/05/1946 à 77 EVERLY	8 rue Joseph Parent	66240 SAINT-ESTEVE	21/10/2026		
BK 113	M.Hervé DUPONT (nus-prop)	Né le 28/07/1947 à 31 TOULOUSE	5 allée des Coquelicots	66470 SAINTE-MARIE LA MER	21/10/2026		
	Mme Jeannine DUPONT (nus-prop)	Né le 14/01/1947 à 66 PERPIGNAN			21/10/2026		
	Mme Géraldine LEFEBVRE	Née le 12/09/1973 à 66 PERPIGNAN	41 rue Maria Teresa Leon	66330 CABESTANY	21/10/2026		
BK 112	M.Jean-Marie BOSC	Né le 15/02/1951 à 66 PERPIGNAN	7 rue Joseph Parent	66240 SAINT-ESTEVE	21/10/2026		
	Mme Hélène BOSC	Née le 18/12/1951 à 66 ST LAURENT DE CERDANS			21/10/2026		
BK 111	M.Paul FIRRECELLI	Né le 12/06/1937 à 66 PERPIGNAN	5 rue Joseph Parent	66240 SAINT-ESTEVE	21/10/2026		
	Mme Yolande FERRICELLI	Née le 14/09/1935 à PERPIGNAN			21/10/2026		
BK 110	M.Christophe CODOUX	Né le 01/01/1981 à 95 ST DENIS	3 rue de Seine	78230 LE PECQ	21/10/2026		
	Mme Leila LOUZANI	Née le 04/10/1976 à 66 PERPIGNAN	14-18 chemin de la Filaire	31500 TOULOUSE	22/10/2026		
BK 109	Mme Joëlle IGLESIAS	Née le 08/10/1963 à 66 PERPIGNAN	22 avenue du Littoral	66420 LE BARCARES	22/10/2026		